

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 7

5 janvier 2005

SOMMAIRE

Abtimo S.A., Luxembourg	325	Fahrenheit, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	310
Abtimo S.A., Luxembourg	325	Ferrari Host S.A., Luxembourg	315
Aerogolf Center, S.à r.l., Senningerberg	328	Financial Promotion S.A., Luxembourg	310
Air Filters Europe S.A., Luxembourg	335	Financial Promotion S.A., Luxembourg	310
Aktia Fund Management S.A., Luxembourg	318	Finropa S.A.H., Luxembourg	329
Arcaniel Holding S.A., Luxembourg	326	Finropa S.A.H., Luxembourg	329
Arcaniel Holding S.A., Luxembourg	326	Fondation Alzheimer, Luxembourg	321
Ariton S.A., Luxembourg	321	Fondation Alzheimer, Luxembourg	322
Ascani, S.à r.l., Sandweiler	296	G.N. Toitures, S.à r.l., Hobscheid	314
Audiotechno S.A., Luxembourg	327	Gedeam Services S.A., Luxembourg	315
Audiotechno S.A., Luxembourg	327	GHM2, Global Housing Management 2 S.A., Luxembourg	291
Ballone, S.à r.l., Dudelange	303	GHM2, Global Housing Management 2 S.A., Luxembourg	291
Baumeister Haus Luxembourg S.A., Munsbach	319	GHM2, Global Housing Management 2 S.A., Luxembourg	291
Beaucette S.A.H., Luxembourg	322	GHM2, Global Housing Management 2 S.A., Luxembourg	291
Beständigkeit Holding S.A., Luxembourg	334	Grandamo, S.à r.l., Senningerberg	327
Brion S.A., Luxembourg	325	HI 2000 S.A., Luxembourg	327
CAN International, S.à r.l., Luxembourg	319	Holding Financière MK S.A., Luxembourg	328
Celux Finance S.A.H., Luxembourg	325	Horsham International, S.à r.l., Luxembourg	317
Champs Finances Holding S.A., Luxembourg	328	HWS Luxembourg LLC, S.à r.l., Luxembourg	294
Champs Finances Holding S.A., Luxembourg	328	IFA S.A., Luxembourg	315
CIN S.A., Luxembourg	325	Imperial Luxembourg S.A., Kehlen	333
CIN S.A., Luxembourg	326	In-Soft, S.à r.l., Steinfort	296
Classen-Papertronics S.A., Luxembourg	316	Jewel Investments S.A., Luxembourg	295
Concept & Sales, S.à r.l., Schiffflange	295	Kaori Holding S.A., Luxembourg	292
Cosal, S.à r.l., Luxembourg	324	Kaori Holding S.A., Luxembourg	293
D-Tech S.A., Luxembourg	320	Kitry Consulting S.A., Luxembourg	312
DALI Talents-Events-Creation, S.à r.l., Bertrange	304	Kitry Consulting S.A., Luxembourg	314
DALI Talents-Events-Creation, S.à r.l., Bertrange	305	KPMG Advisory, S.à r.l., Luxembourg	305
Daufine Investments S.A., Luxembourg	291	Lamberti Chine Investissements S.A., Luxembourg	329
DML Holding S.A., Luxembourg	326	LSF Apartment Loan Investments Holdings, S.à r.l., Luxembourg	336
Dot Finance S.A.H., Luxembourg	290	LSF Franchise Debt Investments, S.à r.l., Luxembourg	336
Dot Finance S.A.H., Luxembourg	290	LSF Ozark Finance Company, S.à r.l., Luxembourg	335
Elec Capital S.A., Luxembourg	335	Luxcar, S.à r.l., Luxembourg	311
Elec Sub S.A., Luxembourg	336	Luxlife S.A., Luxembourg	321
Elia Peinture, S.à r.l., Wormeldange/Haut	318		
Eminium S.A., Luxembourg	294		
Equipe Lux Trade S.A., Strassen	295		
Estée Lauder Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	320		
European Smaller Companies Fund, Sicav, Luxembourg	316		

Magabir S.A.H., Luxembourg	309	Richet S.A., Windhof.	332
Magic Sound, S.à r.l., Oberkorn.	319	Rock International S.A., Luxembourg.	331
Manfrotto Alu S.A., Luxembourg	295	Rock International S.A., Luxembourg.	331
Marnel Diffusion S.A., Rombach	302	Rock S.A., Luxembourg	331
Marnel Diffusion S.A., Rombach	303	Rock S.A., Luxembourg	331
Moscow Construction and Development, S.à r.l., Luxembourg	321	Salamine S.A., Luxembourg.	332
Nagif S.A.H., Luxembourg	316	Salamine S.A., Luxembourg.	332
Net Consulting S.A., Clervaux.	322	Saviolux S.A., Kehlen	335
Net Consulting S.A., Clervaux.	324	Shalimar S.A.H., Luxembourg.	330
Nevio, S.à r.l., Dudelange.	296	Siman-Fass, S.à r.l., Dudelange	310
New Hôtel-Restaurant du Chemin de Fer, S.à r.l., Luxembourg	303	SKVG.Com, S.à r.l., Luxembourg	310
New Papers Holding S.A., Luxembourg.	291	So.Co.Par S.A., Luxembourg.	295
New Tech Invest S.A., Luxembourg.	330	Sodexo Pass S.A., Luxembourg	317
New Tech Invest S.A., Luxembourg.	330	Sofiasoft GP S.A., Luxembourg	297
NRGenerating Luxembourg (No.6), S.à r.l., Luxembourg	315	Sofiga S.A.H., Luxembourg	330
NSCM S.A., Luxembourg.	329	Sofimat S.A.H., Luxembourg.	333
Phébus S.A., Luxembourg	330	Sofimat S.A.H., Luxembourg.	333
Plastique 99 S.A., Luxembourg	316	Spectrum Immobilière S.A., Niederanven	320
Prisma Agence Publicitaire, S.à r.l., Niederanven.	320	Sterling Luxembourg (No.4), S.à r.l., Luxembourg .	317
Punch S.A., Luxembourg	293	Struwelpeter, S.à r.l., Mondercange	296
Punch S.A., Luxembourg	294	Surassur S.A., Luxembourg	332
Red Cloud Holding S.A., Luxembourg	314	Telemedicine Enterprises S.A., Luxembourg.	294
Refina International S.A.H., Luxembourg	314	(La) Torrè, S.à r.l., Luxembourg	309
Repères, S.à r.l., Sandweiler.	333	Tourimonta Holding S.A., Luxembourg	334
(La) Réserve S.A., Luxembourg.	329	Tourimonta Holding S.A., Luxembourg	334
Rève Automobile, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	296	Triborg Holding S.A., Luxembourg.	332
		Vendôme Financière S.A., Luxembourg.	316
		Vendôme Financière S.A., Luxembourg.	318
		World Tour Invest Ltd. S.A.H., Luxembourg.	319

DOT FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 23.593.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2004, réf. LSO-AV07490, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 2004.

FIDUPAR

Signatures

(088348.3/1172/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

DOT FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 23.593.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue
le 30 juin 2004 à 11.00 heures à Luxembourg*

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente Assemblée.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide à l'unanimité de renouveler les mandats d'Administrateurs de Messieurs Jean Quintus, Koen Lozie et de la société GILDA PARTICIPATIONS S.A. et le mandat de Commissaire aux Comptes de Monsieur Noël Didier.

Le mandat des Administrateurs et Commissaire aux Comptes prendra fin à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2004.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2004, réf. LSO-AV07464. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088317.3/1172/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

DAUFINE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 68.413.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2004, réf. LSO-AV06470, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 2003.

DAUFINE INVESTMENTS S.A.
MANACOR (LUXEMBOURG)
Administrateur-Délégué
Signatures

(087160.3/683/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2004.

GHM2, GLOBAL HOUSING MANAGEMENT 2, Société Anonyme.

Siège social: L-2680 Luxembourg, 10, rue de Vianden.
R. C. Luxembourg B 80.691.

Monsieur Dominique Philippe démissionne, avec effet immédiat, du poste d'administrateur de la société.

D. Philippe.

Enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2004, réf. LSO-AV06679. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(087094.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2004.

GHM2, GLOBAL HOUSING MANAGEMENT 2, Société Anonyme.

Siège social: L-2680 Luxembourg, 10, rue de Vianden.
R. C. Luxembourg B 80.691.

Madame Martine Camus démissionne, avec effet immédiat, du poste d'administrateur de la société.

M. Camus.

Enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2004, réf. LSO-AV06681. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(087093.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2004.

GHM2, GLOBAL HOUSING MANAGEMENT 2, Société Anonyme.

Siège social: L-2680 Luxembourg, 10, rue de Vianden.
R. C. Luxembourg B 80.691.

E.C.L. EUROPEENNE DE COURTAGE (LUXEMBOURG) S.A. démissionne en sa qualité de Commissaire aux Comptes à effet immédiat.

E.C.L.
Administrateur
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2004, réf. LSO-AV06676. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(087092.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2004.

NEW PAPERS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 83.331.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2004, réf. LSO-AV05240, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 2004.
Pour NEW PAPERS HOLDING S.A.
Signature

(087707.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

KAORI HOLDING S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1475 Luxembourg, 21, rue des Eglantiers.
R. C. Luxembourg B 87.829.

L'an deux mille quatre, le treize octobre.

Par-devant Maître Marc Lecuit, notaire de résidence à Redange-sur-Attert.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme KAORI HOLDING S.A., ayant son siège social à L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon, inscrite au registre de commerce et des sociétés, section B numéro 87.829, constituée suivant acte reçu par Maître Aloyse Biel, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette en date du 17 juin 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1264 du 30 août 2002.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Hilde Deconinck, administrateur de sociétés, demeurant à L-2338 Luxembourg, 1, rue Plaetis.

Madame le Président désigne comme secrétaire Madame Sarah Turk, employée privée, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Christian Smal, administrateur de sociétés, demeurant à L-2338 Luxembourg, 1, rue Plaetis.

Le bureau ainsi constitué, le président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I. - Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1. Transfert du siège social de la société de L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon à L-1475 Luxembourg, 21, rue des Eglantiers et modification subséquente du deuxième alinéa de l'article deux des statuts pour le mettre en concordance avec la résolution qui précède.

2. Révocation des administrateurs actuels et de l'administrateur-délégué de la société et nomination de trois nouveaux administrateurs.

II. - Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence.

Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentaire.

III. - Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV. - Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, près avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société de L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon à L-1475 Luxembourg, 21, rue des Eglantiers et de modifier en conséquence le deuxième alinéa de l'article deux des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Article 2. Deuxième alinéa.** La société est constituée pour une durée indéterminée et aura son siège social à Luxembourg.»

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de:

1) Révoquer les actuels administrateurs de la société, tous nommés lors de l'assemblée générale tenue consécutivement à la constitution de la société à savoir:

a) Monsieur Aniel Gallo, réviseur d'entreprise, avec adresse professionnelle à L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon,
b) Madame Mireille Masson, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon,

c) Madame Madeleine Alie, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon,

2) Donner pleine et entière décharge pour l'exercice de leurs mandats jusqu'à ce jour.

3) Révoquer Monsieur Aniel Gallo, préqualifié, de ses fonctions administrateur-délégué et de lui accorder décharge pleine et entière pour l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour.

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de nommer en qualité d'administrateurs de la société pour une durée de six (6) ans

a) La société TAMAU HOLDING S.A. avec siège social à L-8211, Mamer, 53, route d'Arlon, inscrite au registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 87.707.

b) Monsieur Christian Smal, administrateur de sociétés, né à Vielsalm (Belgique) le 4 janvier 1944, demeurant à L-2338 Luxembourg, 1, rue Plaetis,

c) Madame Rachel Wostyn, employée privée, née à Lichtervelde (Belgique) le 2 juin 1923, demeurant à B-8400 Oostende (Belgique), 95 Zeedijk.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte s'élève approximativement à six cent cinquante euros (EUR 650,-).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: H. Deconinck, S. Turk, Ch. Smal, M. Lecuit.

Enregistré à Redange-sur-Attert, le 19 octobre 2004, vol. 404, fol. 90, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Releveur (signé): T. Kirsch.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange-sur-Attert, le 28 octobre 2004.

M. Lecuit.

(088076.3/243/76) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

KAORI HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1475 Luxembourg, 21, rue des Eglantiers.

R. C. Luxembourg B 87.829.

Les statuts coordonnés de la société au 13 octobre 2004 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange-sur-Attert, le 28 octobre 2004.

M. Lecuit.

(088079.3/243/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

PUNCH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1475 Luxembourg, 21, rue des Eglantiers.

R. C. Luxembourg B 80.970.

L'an deux mille quatre, le treize octobre.

Par-devant Maître Marc Lecuit, notaire de résidence à Redange-sur-Attert.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme PUNCH S.A., ayant son siège social à L-8247 Mamer, 1, rue des Maximins, inscrite au registre de commerce et des sociétés, section B numéro 80.970, constituée suivant acte reçu par Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg en date du 6 mars 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 854 du 6 octobre 2001.

La séance est ouverte sous la présidence Madame Hilde Deconinck, administrateur de sociétés, demeurant à L-2338 Luxembourg, 1, rue Plaetis.

Madame le Président désigne comme secrétaire Madame Sarah Turk, employée privée, demeurant à Luxembourg. L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Christian Smal, administrateur de sociétés, demeurant à L-2338 Luxembourg, 1, rue Plaetis.

Le bureau ainsi constitué, le président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I. Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Transfert du siège social de la société de L-8247 Mamer, 1, rue des Maximins à L-1475 Luxembourg, 21, rue des Eglantiers et modification subséquente du deuxième alinéa de l'article premier des statuts pour le mettre en concordance avec la résolution qui précède.

II. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence.

Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentaire.

III. Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV. Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur le point porté à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer le point figurant à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, la résolution suivante:

Résolution unique

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société de L-8247 Mamer, 1, rue des Maximins à L-1475 Luxembourg, 21, rue des Eglantiers et de modifier en conséquence le deuxième alinéa de l'article premier des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}. Deuxième alinéa.** Le siège social est établi à Luxembourg.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte s'élève approximativement à cinq cents euros (EUR 500,-).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux mandataires des comparants, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: H. Deconinck, S. Turk, Ch. Smal, M. Lecuit.

Enregistré à Redange-sur-Attert, le 19 octobre 2004, vol. 404, fol. 90, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Releveur (signé): T. Kirsch.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange-sur-Attert, le 28 octobre 2004.

M. Lecuit.

(088078.3/243/54) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

PUNCH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1475 Luxembourg, 21, rue des Eglantiers.

R. C. Luxembourg B 80.970.

Les statuts coordonnés au 13 octobre 2004 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange-sur-Attert, le 28 octobre 2004.

M. Lecuit.

(088081.3/243/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

TELEMEDICINE ENTERPRISES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.

R. C. Luxembourg B 87.623.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05522, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 2004.

Signature.

(087740.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

HWS LUXEMBOURG LLC, Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 96.089.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(087741.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

EMINIUM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 71.981.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2004, réf. LSO-AV06700, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 octobre 2004.

Pour EMINIUM S.A.

Société anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG

Société anonyme

A. Garcia Hengel / S. Wallers

(087775.3/1017/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

SO.CO.PAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 40.186.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05507, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 2004.

Signature.

(087744.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

CONCEPT & SALES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Schifflange.
R. C. Luxembourg B 53.987.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(087745.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

**EQUIPE LUX TRADE S.A., Société Anonyme,
(anc. WANSON LUXEMBOURG S.A.).**

Siège social: L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 57.422.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05826, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 28 octobre 2004.

Signature.

(087747.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

MANFROTTO ALU S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 63.031.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05510, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 2004.

Signature.

(087750.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

JEWEL INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 100.268.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal du 19 octobre 2004 que:

Monsieur Geert Duizendstraal, demeurant au 34 Berkeley Tower, 48 Westferry Circus, E14 8RP, London, United Kingdom, a été nommé administrateur en remplacement de Monsieur John Seil, administrateur et président démissionnaire, et ce, avec effet immédiat.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire devant statuer sur les comptes annuels au 31 décembre 2004.

Luxembourg, le 25 octobre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2004, réf. LSO-AV06718. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(087820.3/534/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

REVE AUTOMOBILE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Esch-sur-Alzette.
R. C. Luxembourg B 68.758.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2004, réf. LSO-AV05979, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 28 octobre 2004.

FIDUCIAIRE VIC COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(087757.3/612/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

IN-SOFT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Steinfort.
R. C. Luxembourg B 59.747.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2004, réf. LSO-AV05982, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 28 octobre 2004.

FIDUCIAIRE VIC COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(087758.3/612/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

ASCANI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Sandweiler.
R. C. Luxembourg B 63.275.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2004, réf. LSO-AV05983, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 28 octobre 2004.

FIDUCIAIRE VIC COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(087759.3/612/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

STRUWELPETER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Mondercange.
R. C. Luxembourg B 31.673.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2004, réf. LSO-AV05986, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 28 octobre 2004.

FIDUCIAIRE VIC COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(087760.3/612/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

NEVIO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Dudelange.
R. C. Luxembourg B 30.600.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2004, réf. LSO-AV05991, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 28 octobre 2004.

FIDUCIAIRE VIC COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(087761.3/612/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

SOFIASOFT GP S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 103.675.

—
STATUTES

In the year two thousand four, on the thirteenth of October.

Before Us Maître Jean Seckler, notary residing at Junglinster, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

There appeared:

- 1.- Mr. Atanas Salabashev, investor, born on April 27, 1943 at Sofia (Bulgaria), residing professionally at F-75016 Paris, 20, avenue du Square (France).
- 2.- Mr. Nikolov Nikolay, investor, born on February 20, 1943 at Varna (Bulgaria), residing professionally at F-75116 Paris, 20, boulevard Flandrin (France).
- 3.- Mr. Simeon Lekarski, investor, born on June 12, 1939 at Sofia (Bulgaria), residing professionally at BL-1000 Sofia, 18, Budapesta Str. (Bulgaria).
- 4.- The company LUTON SERVICES INC., inscribed in the Trade Register of British Virgin Islands under the number 595540, with registered office at PO Box 3463, 3076 Sir Francis Drake's Highway, Road Town, Tortola (British Virgin Islands).
- 5.- The company TAUNTON COMMERCIAL S.A., inscribed in the Trade Register of British Virgin Islands under the number 600466, with registered office at PO Box 3463, 3076 Sir Francis Drake's Highway, Road Town, Tortola (British Virgin Islands).
- 6.- The company GREEN APPLE GROUP INC., inscribed in the Trade Register of British Virgin Islands under the number 576321, with registered office at PO Box 3463, 3076 Sir Francis Drake's Highway, Road Town, Tortola (British Virgin Islands).

The appearing parties are here represented by Mr. Paul Marx, docteur en droit, residing professionally at L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, by virtue of six proxies given under private seal.

Such proxies having been signed ne varietur by the notary and the attorney, will remain attached to the present deed in order to be recorded with it.

Such appearing parties, represented as said before, have stated that they have formed a public limited company whose articles of association have been fixed as follows:

Title I.- Denomination, Registered Office, Object, Duration

Art. 1. There is hereby established a société anonyme under the name of SOFIASOFT GP S.A.

Art. 2. The registered office of the corporation is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the municipality of Luxembourg by a decision of the board of directors.

If extraordinary political or economic events occur or are imminent, which might interfere with the normal activity at the registered office, or with easy communication between this office and abroad, the registered office may be declared to have been transferred abroad provisionally until the complete cessation of these abnormal circumstances.

Such decision, however, shall have no effect on the nationality of the company. Such declaration of the transfer of the registered office shall be made and brought to the attention of third parties by the organ of the corporation, which is best situated for this purpose under such circumstances.

Art. 3. The corporation is established for an unlimited period.

Art. 4. The purpose of the company is the acquisition, the management, the enhancement and the disposal of participations in whichever form in domestic and foreign companies as well as the performance of management mandates in favour of its subsidiaries. The company may also contract loans and grant all kinds of support, loans, advances and guarantees to companies, in which it has a direct or indirect participation or which are members of the same group.

Furthermore, the company may acquire and dispose of all other securities by way of subscription, purchase, exchange, sale or otherwise.

It may also acquire, enhance and dispose of patents and licenses, as well as rights deriving there from or supplementing them.

In addition, the company may acquire, manage, enhance and dispose of real estate located in Luxembourg or abroad.

In general, the company may carry out all commercial, industrial and financial operations, whether in the area of securities or of real estate, likely to enhance or to supplement the above mentioned purposes.

Title II.- Capital, Shares

Art. 5. The corporate capital is set at EUR 50,000.- (fifty thousand euros) divided into 10,000 (ten thousand) shares with a par value of EUR 5.- (five euros) each.

The shares may be created at the owner's option in certificates representing single shares or in certificates representing two or more shares. The shares are in registered or bearer form, at the shareholder's option.

The corporation may, to the extent and under the terms permitted by law, purchase its own shares.

The corporate capital may be increased or reduced in compliance with the legal requirements.

Title III.- Management

Art. 6. The corporation is managed by a board of directors composed of at least three members, either shareholders or not, who are appointed for a period not exceeding six years by the general meeting of shareholders which may at any time remove them.

The number of directors, their term and their remuneration are fixed by the general meeting of the shareholders.

Art. 7. The board of directors will elect from among its members a chairman. When he is prevented, he is replaced by the eldest director. The first chairman shall be appointed by the extraordinary general shareholders' meeting following the incorporation of the company.

The board of directors convenes upon call by the chairman or by the eldest director, when the chairman is prevented, as often as the interest of the corporation so requires. It must be convened each time two directors so request.

Board resolutions can also be taken by circular letter, the signatures of the different board members may be apposed on several exemplars of the board resolution in writing. Any director may also participate in any meeting of the board of directors by conference call, videoconference or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another.

Art. 8. The board of directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in compliance with the corporate object.

All powers not expressly reserved by law or by the present articles of association to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of directors. The board of directors may pay interim dividends, in compliance with the legal requirements.

Art. 9. The corporation will be bound in any circumstances by the joint signatures of two directors or by the sole signature of the managing director, without prejudice to special decisions that have been reached concerning the authorized signature in case of delegation of powers or proxies given by the board of directors pursuant to article 10 of the present articles of association.

Art. 10. The board of directors may delegate its powers to conduct the daily management of the corporation to one or more directors, who will be called managing directors. The first managing director(s) may be appointed by the extraordinary general shareholders' meeting following the incorporation of the company.

The board of directors may also commit the management of all the affairs of the corporation or of a special branch to one or more managers, and give special powers for determined matters to one or more proxy holders, selected from its own members or not, either shareholders or not.

Art. 11. Any litigations involving the corporation either as plaintiff or as defendant, will be handled in the name of the corporation by the board of directors, represented by its chairman or by the director delegated for this purpose.

Title IV.- Supervision

Art. 12. The corporation is supervised by one or several statutory auditors, appointed by the general meeting of shareholders which will fix their number and their remuneration, as well as the term of their office, which must not exceed six years.

Title V.- General Meeting

Art. 13. The annual meeting will be held in Luxembourg at the place specified in the convening notices on the fourth Wednesday of June at 2.00 p.m.

If such day is a legal holiday, the general meeting will be held on the next following business day.

Title VI.- Accounting Year, Allocation of Profits

Art. 14. The accounting year of the corporation shall begin on January 1 and shall terminate on the December 31 of each year.

Art. 15. After deduction of any and all of the expenses of the corporation and the amortizations, the credit balance represents the net profits of the corporation. Of the net profits, five percent (5%) shall be appropriated for the legal reserve; this deduction ceases to be compulsory when the reserve amounts to ten percent (10%) of the capital of corporation, but it must be resumed until the reserve is entirely reconstituted if, at any time, for any reason whatsoever, it has been touched.

The balance is at the disposal of the general meeting.

Title VII.- Dissolution, Liquidation

Art. 16. The corporation may be dissolved by a resolution of the general meeting of shareholders. The liquidation will be carried out by one or more liquidators, physical or legal persons, appointed by the general meeting of shareholders which will specify their powers and fix their remunerations.

Title VIII.- General Provisions

Art. 17. All matters not governed by these articles of association are to be construed in accordance with the law of August 10th 1915 on commercial companies and the amendments hereto.

Subscription

The articles of association having thus been established, the parties appearing declare to subscribe the whole capital as follows:

- | | |
|--------------------------------------------------------------------|-------|
| 1.- Mr. Atanas Salabashev, prenamed, two thousand shares | 2,000 |
| 2.- Mr. Nikolov Nikolay, prenamed, one thousand shares | 1,000 |

3.- Mr. Simeon Lekarski, prenamed, three thousand shares	3,000
4.- The company LUTON SERVICES INC., prenamed, one thousand shares	1,000
5.- The company TAUNTON COMMERCIAL S.A., prenamed, two thousand shares	2,000
6.- The company GREEN APPLE GROUP INC., prenamed, one thousand shares	1,000
Total: ten thousand shares	10,000

All the shares have been paid up in cash to the extent of one hundred percent (100%) so that the amount of fifty thousand euros (50,000.- EUR) is now at the free disposal of the company, evidence hereof having been given to the undersigned notary.

Transitory Provisions

The first accounting year will begin at the incorporation of the company and end on December 31, 2004. The first annual meeting will be held in 2005.

Statement

The undersigned notary states that the conditions provided for in article 26 as amended of the law of August 10th 1915 on commercial companies have been observed.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the corporation incurs or for which it is liable by reason of its organization, is approximately one thousand eight hundred euros.

Extraordinary General Meeting

The above named persons, representing the entire subscribed capital and considering themselves as duly convoked, have immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting.

Having first verified that it was regularly constituted, they have passed the following resolutions by unanimous vote:

1. The number of directors is fixed at three and the number of auditors at one.

2. The following are appointed directors:

- Mr. Atanas Salabashev, investor, born on April 27, 1943 in Sofia (Bulgaria), residing professionally at F-75016 Paris, 20, avenue du Square (France);

- Mr. Jean Fell, expert-comptable, born on April 9, 1956 at Echternach (Luxembourg), residing professionally at L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie (Luxembourg);

- Mr. Cornelius Martin Bechtel, conseil, born on March 11, 1968 at Emmerich/Rh (Germany), residing professionally at L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie (Luxembourg).

3. Has been appointed statutory auditor:

The private limited company COMMISERV, S.à r.l., réviseurs d'entreprises, R. C. Luxembourg B 45.930, with its registered office at L2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1^{er}.

4. Their terms of office will expire after the annual meeting of shareholders of the year 2010.

5. The registered office of the company is established at L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1^{er}.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the attorney, the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same attorney and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up at Luxembourg on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the attorney, the latter signed together with the notary the present deed.

Texte français du procès-verbal qui précède:

L'an deux mille quatre, le treize octobre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

Ont comparu:

1.- Monsieur Atanas Salabashev, investisseur, né le 27 avril 1943 à Sofia (Bulgarie), ayant son domicile professionnel à F-75016 Paris, 20, avenue du Square (France).

2.- Monsieur Nikolov Nikolay, investisseur, né le 20 février 1943 à Varna (Bulgarie), ayant son domicile professionnel à F-75116 Paris, 20, boulevard Flandrin (France).

3.- Monsieur Simeon Lekarski, investisseur, né le 12 juin 1939 à Sofia (Bulgarie), ayant son domicile professionnel à BL-1000 Sofia, 18, Budapesta Str. (Bulgarie).

4.- La société LUTON SERVICES INC., inscrite au Registre de Commerce des Iles Vierges Britanniques sous le numéro 595540, avec siège à PO Box 3463, 3076 Sir Francis Drake's Highway, Road Town, Tortola (Iles Vierges Britanniques).

5.- La société TAUNTON COMMERCIAL S.A., inscrite au Registre de Commerce des Iles Vierges Britanniques sous le numéro 600466, avec siège à PO Box 3463, 3076 Sir Francis Drake's Highway, Road Town, Tortola (Iles Vierges Britanniques).

6.- La société GREEN APPLE GROUP INC., inscrite au Registre de Commerce des Iles Vierges Britanniques sous le numéro 576321, avec siège à PO Box 3463, 3076 Sir Francis Drake's Highway, Road Town, Tortola (Iles Vierges Britanniques).

Les comparants sont ici représentés par Monsieur Paul MARX, docteur en droit, ayant son domicile professionnel à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, en vertu de six procurations établies sous seing privé.

Lesquelles procurations, après avoir été signées ne varietur par le notaire et le mandataire, resteront annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

Lesquels comparants, représentés comme dit ci-avant, ont déclaré avoir constitué une société anonyme dont ils ont arrêté les statuts comme suit.

Titre I^{er}.- Dénomination, Siège Social, Objet, Durée

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de SOFIASOFT GP S.A.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg. Il pourra être transféré dans tout autre lieu de la même commune par simple décision du conseil d'administration.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura aucun effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert de siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet l'acquisition, la gestion, la mise en valeur et l'aliénation de participations, de quelque manière que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises et étrangères ainsi que l'exécution de mandats de gestion en faveur de ses filiales. Elle peut aussi contracter des emprunts et accorder aux sociétés, dans lesquelles elle a une participation directe ou indirecte ou qui sont membres du même groupe, toutes sortes d'aides, de prêts, d'avances et de garanties.

Par ailleurs, la société peut acquérir et aliéner toutes autres valeurs mobilières par souscription, achat, échange, vente ou autrement. Elle peut également acquérir, mettre en valeur et aliéner des brevets et licences, ainsi que des droits en dérivant ou les complétant.

De plus, la société a pour objet l'acquisition, la gestion, la mise en valeur et l'aliénation d'immeubles situés tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

D'une façon générale, la société peut faire toutes opérations commerciales, industrielles et financières, de nature mobilière et immobilière, susceptibles de favoriser ou de compléter les objets ci-avant mentionnés.

Titre II.- Capital, Actions

Art. 5. Le capital social est fixé à EUR 50.000,- (cinquante mille euros) représenté par 10.000 (dix mille) actions d'une valeur nominale de EUR 5,- (cinq euros) chacune.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Les titres peuvent aussi être nominatifs ou au porteur au gré de l'actionnaire.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.

Le capital souscrit pourra être augmenté ou réduit dans les conditions légales requises.

Titre III.- Administration

Art. 6. La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, associés ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans, par l'assemblée générale des actionnaires, et toujours révocables par elle.

Le nombre des administrateurs ainsi que leur rémunération et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la société.

Art. 7. Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président. En cas d'empêchement, il est remplacé par l'administrateur le plus âgé. Le premier président sera nommé par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires qui se tiendra après la constitution de la société.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou en cas d'empêchement de celui-ci, de l'administrateur le plus âgé, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

Les décisions du conseil d'administration peuvent aussi être prises par lettre circulaire, les signatures des différents administrateurs pouvant être apposées sur plusieurs exemplaires de la décision écrite du conseil d'administration.

Tout administrateur peut en outre participer à une réunion du conseil d'administration par conférence téléphonique, par vidéoconférence ou par d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les unes les autres.

Art. 8. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale. De plus, il est autorisé à verser des acomptes sur dividendes, aux conditions prévues par la loi.

Art. 9. La société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs ou par la signature d'un administrateur-délégué, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de

délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu des dispositions de l'article 10 des statuts.

Art. 10. Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués. Le(s) premier(s) administrateur(s)délégué(s), pourra (pourront) être nommé(s) par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires qui se tiendra après la constitution de la société.

Le conseil d'administration peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, choisis dans ou hors son sein, associés ou non.

Art. 11. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur délégué à ces fins.

Titre IV.- Surveillance

Art. 12. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six ans.

Titre V.- Assemblée générale

Art. 13. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la ville de Luxembourg à l'endroit indiqué dans les convocations, le quatrième mercredi de juin à 14.00 heures.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

Titre VI.- Année sociale, Répartition des bénéfices

Art. 14. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Art. 15. L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Titre VII.- Dissolution, Liquidation

Art. 16. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale, qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Titre VIII.- Dispositions générales

Art. 17. Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives.

Souscription

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants déclarent souscrire au capital social comme suit:

1.- Mr. Atanas Salabashev, prénommé, deux mille actions	2.000
2.- Mr. Nikolov Nikolay, prénommé, prénommé, mille actions	1.000
3.- Mr. Simeon Lekarski, prénommé, trois mille actions	3.000
4.- La Société LUTON SERVICES INC., prédésignée, mille actions.	1.000
5.- La Société TAUNTON COMMERCIAL S.A., prédésignée, deux mille actions	2.000
6.- La Société GREEN APPLE GROUP INC., prédésignée, mille actions.	1.000
Total: dix mille actions.	10.000

Toutes les actions ont été intégralement libérées en espèces de sorte que la somme de EUR 50.000,- (cinquante mille euros) est dès à présent à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Dispositions transitoires

La première année sociale commence le jour de la constitution de la société et finira le 31 décembre 2004. La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2005.

Constataion

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Evaluation des Frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, à environ mille huit cents euros.

Assemblée générale extraordinaire

Les comparants préqualifiés, représentant la totalité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

2. Sont nommés administrateurs:

- Monsieur Atanas Salabashev, investisseur, né le 27 avril 1943 à Sofia (Bulgarie), ayant son domicile professionnel à F-75016 Paris, 20, avenue du Square (France);

- Monsieur Jean Fell, expert-comptable, né le 9 avril 1956 à Echternach (Luxembourg), ayant son domicile professionnel à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie (Luxembourg);

- Monsieur Cornelius Martin Bechtel, conseil, né le 11 mars 1968 à Emmerich/Rh (Allemagne), ayant son domicile professionnel à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie (Luxembourg).

3. Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes:

La société à responsabilité limitée COMMISERV, S.à r.l., réviseurs d'entreprises, R. C. Luxembourg B 45.930, avec siège à L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1^{er}.

4. Le mandat des administrateurs et commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire de l'an 2010.

5. Le siège social de la société est établi à L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1^{er}.

Le notaire soussigné qui comprend l'anglais, déclare par la présente, qu'à la demande du mandataire, le présent document est rédigé en anglais suivi d'une traduction française; en cas de divergence entre les deux textes, le texte anglais l'emportera.

Dont acte fait et passé à Luxembourg à la date prémentionnée.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P. Marx, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 26 octobre 2004, vol. 529, fol. 54, case 2. – Reçu 310 euros.

Le Receveur(signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 29 octobre 2004.

J. Seckler.

(088127.3/231/323) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

MARNEL DIFFUSION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8832 Rombach, 14, route de Bigonville.

R. C. Luxembourg B 85.404.

L'an deux mille quatre, le vingt octobre.

Par-devant Maître Marc Lecuit, notaire de résidence à Redange-sur-Attert.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme MARNEL DIFFUSION S.A., ayant son siège social à L-1450 Luxembourg, 73, côte d'Eich, inscrite au registre de commerce et des sociétés, section B numéro 85.404, constituée suivant acte reçu par Maître Gérard Lecuit, alors notaire de résidence à Hesperange en date du 18 décembre 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 622 du 22 avril 2002.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Sarah Turk, employée privée, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Marc Bensoussan, administrateur de société, demeurant à Var (France).

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I. Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Transfert du siège social de L-1450 Luxembourg, 73, côte d'Eich à L-8832 Rombach, 14, route de Bigonville et modification en conséquence de l'article 2 alinéa premier des statuts.

2. Révocation de l'actuel commissaire aux comptes et nomination d'un nouveau commissaire aux comptes.

II. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence.

Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentaire.

III. Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre -du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV. Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société de L-1450 Luxembourg, 73, côte d'Eich à L-8832 Rombach, 14, route de Bigonville, de sorte que le premier alinéa de l'article 2 des statuts aura désormais la teneur suivante
«Art. 2, 1^{er} alinéa. Le siège de la société est établi à Rombach.».

Deuxième résolution

L'assemblée décide de:

1) Révoquer l'actuel commissaire aux comptes, à savoir:

Monsieur Jean-Marc Faber, comptable, demeurant à L-1449 Luxembourg, 18, rue de L'Eau, et lui donne décharge pleine et entière pour l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour.

Monsieur Jean-Marc Faber avait été nommé aux fonctions de commissaire aux comptes lors de l'assemblée générale extraordinaire du 18 décembre 2001, tenue consécutivement à la constitution de la société.

2) Nommer un nouveau commissaire aux comptes pour une durée de 6 ans, à savoir,

La société LADELUX S.A. ayant son siège social à L-8832 Rombach, 14, route de Bigonville, inscrite au registre de commerce et des sociétés, section B, numéro 5.899.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Redange-sur-Attert, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: S.Turk, M. Bensoussan, M. Lecuit.

Enregistré à Redange-sur-Attert, le 25 octobre 2004, vol. 404, fol. 91, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): T. Kirsch.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange-sur-Attert, le 28 octobre 2004.

M. Lecuit.

(088085.3/243/59) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

MARNEL DIFFUSION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8832 Rombach, 14, route de Bigonville.

R. C. Luxembourg B 85.404.

Les statuts coordonnés au 20 octobre 2004 de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange-sur-Attert, le 28 octobre 2004.

M. Lecuit.

(088091.3/243/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

BALLONE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Dudelange.

R. C. Luxembourg B 45.135.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2004, réf. LSO-AV05995, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 28 octobre 2004.

FIDUCIAIRE VIC COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(087762.3/612/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

NEW HOTEL-RESTAURANT DU CHEMIN DE FER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 32.722.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2004, réf. LSO-AV05997, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 28 octobre 2004.

FIDUCIAIRE VIC COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(087764.3/612/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

DALI TALENTS-EVENTS-CREATION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8080 Bertrange, 6, rue Pletzer.

R. C. Luxembourg B 100.898.

L'an deux mille quatre, le dix-huit octobre.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1. Monsieur Victor Manuel Cunha de Lima, consultant en communication, demeurant à L-1540 Luxembourg, 27/A, rue Benjamin Franklin,

2. Mademoiselle Eliane Paulette Bernard, gérant administratif, demeurant à L-5835 Alzingen, 12, Hondsbreck,

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de documenter ce qui suit:

1. Qu'en vertu d'une convention de cession de parts datée du 8 août 2004 dûment approuvée par la société en vertu de la loi de 1915, ils sont les seuls associés de la société à responsabilité limitée DALI TALENTS-EVENTS-CREATION, S.à r.l., avec siège social à L-1540 Luxembourg, 27A, rue Benjamin Franklin, constituée suivant acte du notaire instrumentant, en date du 18 mai 2004, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 730 du 15 juillet 2004.

Une copie de cette cession de parts restera annexée à la présente;

2. Cessions de parts:

- Monsieur Victor Manuel Cunha de Lima, prénommé, déclare par les présentes céder et transporter avec toutes les garanties de fait et de droit, avec effet à la date de ce jour, à Monsieur Claude De Bourcy, indépendant, demeurant à L-6137 Junglinster, 37, rue Neuve, ici présent et acceptant, cinquante (50) parts sociales.

La cession de parts a lieu au prix de mille deux cent cinquante Euro (1.250,- EUR), montant que le cédant déclare avoir reçu avant la signature des présentes en dehors de la présence du notaire instrumentant, ce dont il est confirmé bonne et valable quittance.

- Mademoiselle Eliane Paulette Bernard, prénommée, déclare par les présentes céder et transporter avec toutes les garanties de fait et de droit, avec effet à la date de ce jour, à Monsieur Claude De Bourcy, prénommé, ici présent et acceptant cinquante (50) parts sociales.

La cession de parts a lieu au prix de mille deux cent cinquante euro (1.250,- EUR), montant que le cédant déclare avoir reçu avant la signature des présentes en dehors de la présence du notaire instrumentant, ce dont il est confirmé bonne et valable quittance.

Les parts cédées ne sont représentées par aucun titre. Le cessionnaire est propriétaire des parts cédées à partir de ce jour et il aura droit aux bénéfices éventuels y afférents à compter de ce jour.

En conséquence, les cédants mettent et subrogent le cessionnaire dans tous les droits et obligations attachées aux parts sociales présentement cédées.

Les gérants, Monsieur Victor Manuel Cunha de Lima, prénommé et Mademoiselle Eliane Paulette Bernard prénommée, ici présents, déclarent accepter lesdites cessions de parts au nom et pour le compte de la société et dispenser les cédants de les faire notifier à la société, le tout conformément à l'article 1690 du Code Civil.

Ensuite, les associés, à savoir:

Monsieur Victor Manuel Cunha de Lima, Mademoiselle Eliane Paulette Bernard et Monsieur Claude De Bourcy, tous prénommés, ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associées décident d'augmenter le capital social de la société pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euro (12.500,- EUR) à quinze mille euro (15.000,- EUR) par l'émission de cent (100) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euro (25,-EUR) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes et d'accepter la souscription de ces cent (100) parts sociales nouvelles par Monsieur Claude De Bourcy, prénommé.

Souscription et libération

Monsieur Claude De Bourcy, prénommé, déclare souscrire cent (100) parts sociales nouvelles et les libérer intégralement par contribution en espèces d'un montant de deux mille cinq cents euros (2.500,- EUR).

Le montant de deux mille cinq cents euros (2.500,- EUR), se trouve dès à présent à la disposition de la société. Preuve du versement en espèces a été apportée au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

Suite à ce qui précède, les six cents (600) parts sociales sont réparties comme suit:

1) Monsieur Victor Manuel Cunha de Lima, prénommé: deux cents parts sociales	200
2) Mademoiselle Eliane Paulette Bernard, prénommée: deux cents parts sociales	200
3) Monsieur Claude De Bourcy, prénommé: deux cents parts sociales	200
Total: six cents parts sociales	600

Deuxième résolution

Les associés déclarent donner leur accord aux cessions de parts ci-avant documentées.

Troisième résolution

Suite aux résolutions précédentes, les associés décident de modifier l'article 6 des statuts pour lui donner désormais la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à quinze mille euro (15.000,- EUR) représenté par six cents (600) parts sociales de vingt cinq euro (25,- EUR) chacune, entièrement libérées.»

Quatrième résolution

Les associés décident de transférer le siège social de la société de L-1540 Luxembourg, 27/A, rue Benjamin Franklin à L-8080 Bertrange, 6, rue Pletzer.

En conséquence le premier alinéa de l'article 3 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 3. Premier alinéa.** Le siège social est établi à Bertrange.»

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison des présentes est évalué à environ sept cents euros (700,- EUR).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: V. M. Cunha de Lima, E. P. Bernard, C. De Bourcy, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2004, vol. 22CS, fol. 25, case 10. – Reçu 25 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 octobre 2004.

G. Lecuit.

(088170.3/220/80) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

DALI TALENTS-EVENTS-CREATION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8080 Bertrange, 6, rue Pletzer.

R. C. Luxembourg B 100.898.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 octobre 2004.

G. Lecuit.

(088174.3/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

**KPMG ADVISORY, Société à responsabilité limitée,
(anc. KPMG ASSURANCE ADVISORY SERVICES).**

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 50.597.

L'an deux mille quatre, le douze octobre.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1. Monsieur Alain Picquet, consultant, né à Waremme (Belgique), le 25 juin 1961, ayant son domicile professionnel à L-2520 Luxembourg, 31, allée Scheffer,

2. KLYNVELD PEAT MARWICK GOERDELER, S.à r.l., société à responsabilité limitée, ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 28.124,

Les deux ici représentés par Monsieur Carlo Jentgen, directeur, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu de deux procurations sous seing privé données à Luxembourg, le 20 septembre 2004.

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signées ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexées aux présentes pour être formalisées avec elles.

Lesquels comparants, ès qualités qu'ils agissent, ont requis le notaire instrumentant de documenter ce qui suit:

- Que les comparants sont les seuls et uniques associés de la société KPMG ASSURANCE ADVISORY SERVICES, société à responsabilité limitée avec siège social à Luxembourg, constituée sous la forme d'une société civile particulière suivant acte du notaire instrumentant, alors de résidence à Mersch, en date du 17 mars 1992, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 385 du 7 septembre 1992, dont les statuts furent modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu suivant acte du notaire instrumentant, alors de résidence à Hesperange, en date du 23 janvier 2003, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 351 du 1^{er} avril 2003;

- Qu'ils ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

Cessions de parts:

Monsieur Alain Picquet, prénommé, déclare par les présentes céder et transporter avec toutes les garanties de fait et de droit, avec effet à la date de ce jour, à la société à responsabilité limitée KLYNVELD PEAT MARWICK GOERDELER, prénommée, ici représentée par Monsieur Carlo Jentgen, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé, donné le 20 septembre 2004 et ce acceptant, une (1) part sociale.

La procuration prémentionnée restera annexée aux présentes pour être soumises avec elles à la formalité de l'enregistrement.

La cessions de parts a lieu au prix de vingt-cinq euros (25 EUR), montant que le cédant déclare avoir reçu avant la signature des présentes en dehors de la présence du notaire instrumentant, ce dont il est confirmé bonne et valable quittance.

Les parts cédées ne sont représentées par aucun titre. La cessionnaire est propriétaire des parts cédées à partir de ce jour et elle aura droit aux bénéfices éventuels y afférents à compter de ce jour.

En conséquence, le cédant met et subroge la cessionnaire dans tous ces droits et obligations attachés aux parts sociales présentement cédées.

Deuxième résolution

L'associée unique décide d'augmenter le capital social à concurrence de neuf mille cent soixante-quinze euros (EUR 9.175) pour le porter de son montant actuel de quinze mille huit cent vingt-cinq euros (EUR 15.825) à vingt-cinq mille euros (EUR 25.000) par l'émission de trois cent soixante-sept (367) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes et de les libérer intégralement par incorporation au capital social d'un montant de neuf mille cent soixante-quinze euros (EUR 9.175) prélevé sur les bénéfices reportés.

L'existence desdits bénéfices a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément, par un certificat établi en date du 20 septembre 2004 signé par un gérant.

Lequel certificat restera, après avoir signé ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, annexé aux présentes pour être formalisé avec elles.

Troisième résolution

Cessions de parts:

KLYNVELD PEAT MARWICK GOERDELER, S.à r.l., prénommée, déclare par les présentes céder et transporter avec toutes les garanties de fait et de droit, avec effet à la date de ce jour, à la société à responsabilité limitée KPMG PEAT MARWICK, ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 35.470, ici représentée par Monsieur Carlo Jentgen, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé, donné le 20 septembre 2004 et ce acceptant, cinq cents (500) parts sociales.

La procuration prémentionnée restera annexée aux présentes pour être soumises avec elles à la formalité de l'enregistrement.

La cession de parts a lieu au prix de douze mille cinq cents euros (12.500 EUR), montant que le cédant déclare avoir reçu avant la signature des présentes en dehors de la présence du notaire instrumentant, ce dont il est confirmé bonne et valable quittance.

Les parts cédées ne sont représentées par aucun titre. La cessionnaire est propriétaire des parts cédées à partir de ce jour et elle aura droit aux bénéfices éventuels y afférents à compter de ce jour.

En conséquence, le cédant met et subroge la cessionnaire dans tous ces droits et obligations attachés aux parts sociales présentement cédées.

Suite à la cession de parts ci-avant constatée, les associés constatent que les parts sociales sont attribuées désormais comme suit:

1. KLYNVELD PEAT MARWICK GOERDELER, S.à r.l., prénommée, cinq cents parts sociales	500
2. KPMG PEAT MARWICK, S.à r.l., prénommée, cinq cents parts sociales	500
Total: mille parts sociales	1.000

Quatrième résolution

Les associés décident de modifier l'article 1^{er} des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}.** La société a pour objet la prestation de services relevant de la gestion et de l'organisation d'entreprises au sens le plus large.

De plus la société a pour objet toutes activités de conseil et d'assistance dans le domaine «corporate finance» au sens le plus large. Elle fournira et assurera notamment tous services dans la réalisation de fusions, acquisitions et cessions, de même que tous services de gestion de tous genres en matière économique, financière et commerciale.

En outre la société a pour objet l'exécution de tous mandats se rattachant directement ou indirectement à l'exercice de la profession d'expert comptable.

D'une façon générale la société pourra exercer toutes activités accessoires aux objets ci-avant mentionnés, et accomplir toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou qui seraient de nature à en faciliter la réalisation.»

Cinquième résolution

Les associés décident de modifier la dénomination sociale en KPMG ADVISORY de sorte que l'article 2 des statuts aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 2.** La société prend la dénomination de KPMG ADVISORY.»

Sixième résolution

En conséquence de ce qui précède, les associés décident de modifier l'article 5 des statuts comme suit:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à vingt-cinq mille euros (25.000 EUR) représenté par mille (1.000) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25 EUR) chacune.

Lorsque, et aussi longtemps qu'un associé réunit toutes les parts sociales entre ses seules mains, la société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la loi modifiée sur les sociétés commerciales; dans cette éventualité

les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même loi sont d'application, c'est à dire chaque décision de l'associé unique ainsi que chaque contrat entre celui-ci et la société doivent être établis par écrit et les clauses concernant les assemblées générales des associés ne sont pas applicables.»

Septième résolution

Les associés décident de procéder à une refonte complète des statuts, sans toucher néanmoins ni à la forme, ni à l'objet de la société, pour leur donner la teneur suivante:

Chapitre I^{er}. Objet, Dénomination, Siège, Durée

Art. 1^{er}. Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité, et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La société a pour objet la prestation de services relevant de la gestion et de l'organisation d'entreprises au sens le plus large.

De plus la société a pour objet toutes activités de conseil et d'assistance dans le domaine «corporate finance» au sens le plus large. Elle fournira et assurera notamment tous services dans la réalisation de fusions, acquisitions et cessions, de même que tous services de gestion de tous genres en matière économique, financière et commerciale.

En outre la société a pour objet l'exécution de tous mandats se rattachant directement ou indirectement à l'exercice de la profession d'expert comptable.

D'une façon générale la société pourra exercer toutes activités accessoires aux objets ci-avant mentionnés, et accomplir toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou qui seraient de nature à en faciliter la réalisation.

Art. 3. La société prend la dénomination de KPMG ADVISORY.

Art. 4. Le siège social est établi à Luxembourg. Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.

La gérance pourra établir des sièges administratifs ou des succursales, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg que l'étranger.

Art. 5. La société est constituée pour une durée indéterminée.

La société ne pourra être dissoute que moyennant décision de l'assemblée générale des associés, prise à la majorité des associés représentant les trois quarts au moins du capital social.

Chapitre II. Capital social, Parts sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à vingt-cinq mille euros (25.000 EUR) représenté par mille (1.000) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25 EUR) chacune.

Lorsque, et aussi longtemps qu'un associé réunit toutes les parts sociales entre ses seules mains, la société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la loi modifiée sur les sociétés commerciales; dans cette éventualité les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même loi sont d'application, c'est à dire chaque décision de l'associé unique ainsi que chaque contrat entre celui-ci et la société doivent être établis par écrit et les clauses concernant les assemblées générales des associés ne sont pas applicables.

Art. 7. Le capital peut être augmenté en une ou plusieurs fois par la création de parts nouvelles, en représentation d'apports en nature ou en espèces en vertu d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés.

Les parts sociales nouvelles doivent être entièrement libérées et toutes réparties lors de leur création.

L'assemblée générale extraordinaire peut aussi décider la réduction du capital social pour quelque cause et de quelque manière que ce soit, notamment au moyen d'un remboursement aux associés, d'un rachat de parts ou d'une réduction du montant nominal ou du nombre des parts, le tout dans les limites fixées par la loi.

Art. 8. Les parts sociales ne sont cessibles, que ce soit entre associés ou non, que moyennant accord préalable donné en assemblée générale par la majorité des associés représentant les trois quarts au moins du capital social.

Cet accord n'est pas requis lorsque les parts sont transmises pour cause de mort à des héritiers réservataires, soit au conjoint survivant.

En cas de refus d'accord, les associés restants possèdent un droit de préemption proportionnel à leur participation dans le capital social restant.

Le droit de préemption non exercé par un ou plusieurs associés échoit proportionnellement aux autres associés. Il doit être exercé dans un délai de trois mois après le refus d'accord. Le non-exercice du droit de préemption entraîne de plein droit agrément de la proposition de cession initiale.

Art. 9. Chaque part sociale confère à son propriétaire un droit de vote ainsi qu'une quote-part dans le capital social.

Art. 10. L'assemblée des associés décide librement des droits de chaque associé dans les bénéfices, réserves et plus-values latentes, sans que ces droits ne soient nécessairement proportionnels au nombre de parts détenues par chaque associé.

Art. 11. La propriété d'une part emporte de plein droit adhésion aux présents statuts, au règlement d'ordre interne et aux décisions prises par l'assemblée générale des associés.

Chapitre III. Gérance

Art. 12. La société est gérée et administrée par un conseil de gérance d'au moins deux gérants nommés par l'assemblée générale des associés pour une durée indéterminée. Les gérants sont révocables ad nutum par les associés.

Le conseil de gérance fonctionnera comme organe collectif. Il a les pouvoirs les plus étendus pour l'administration et la gestion de la société et pour la réalisation de l'objet social, sans préjudice des attributions réservées à l'assemblée générale.

Pour la représentation de la société, les signatures d'un des gérants techniques chargés de la gestion journalière et d'un deuxième gérant sont requises. La gérance déterminera toute autre délégation de signature.

Art. 13. Les réunions du conseil de gérance sont présidées par le président nommé par l'assemblée générale, ou par un gérant désigné à ces fins par le président.

Les gérants peuvent émettre leur vote soit par lettre, soit par télégramme, téléfax ou courrier électronique à confirmer par lettre.

Les gérants peuvent donner, soit par lettre, soit par télégramme, téléfax ou courrier électronique à confirmer par lettre, procuration à l'un d'entre eux de les représenter et voter en leur nom et place (un même membre du conseil ne pouvant représenter plus d'un gérant). Les procurations seront annexées au procès-verbal de la réunion.

Les résolutions sont prises à la majorité absolue des membres du conseil en fonction.

Les délibérations du conseil sont constatées par des procès-verbaux inscrits dans un registre tenu au siège de la société. Les procès-verbaux sont signés par tous les membres présents à la réunion.

Chapitre IV. Assemblées générales

Art. 14. Les décisions des associés sont prises soit par résolution circulaire, soit en assemblée générale. Les assemblées générales représentent l'universalité des associés. Leurs décisions sont obligatoires pour tous.

Art. 15. Les associés peuvent être réunis en assemblée générale à toutes les époques de l'année par le président du conseil de gérance. L'assemblée générale peut aussi être convoquée par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les réunions sont tenues au jour, heure et lieu désignés dans les convocations.

Art. 16. Les convocations aux assemblées générales sont faites quinze jours au moins avant l'époque fixée pour la réunion par lettres recommandées adressées à chacun des associés.

Elles contiennent l'ordre du jour.

Art. 17. L'ordre du jour de chaque assemblée est arrêté par le président ou par les associés qui la convoquent.

Il ne peut être mis en délibération que les propositions portées à l'ordre du jour, à moins que l'assemblée ne décide à la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social de délibérer aussi sur d'autres objets.

Les associés ne peuvent se faire représenter à l'assemblée que par un autre associé, porteur de procuration.

Art. 18. L'assemblée est présidée par le président du conseil de gérance, ou en son absence, par un gérant désigné à ces fins par lui.

Le président nomme un secrétaire choisi ou non parmi les associés.

Art. 19. Les délibérations des assemblées générales sont constatées par des procès-verbaux insérés dans un registre spécial et signés par le président et le secrétaire de chaque assemblée.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux sont signés par deux membres du conseil de gérance.

Art. 20. Les décisions des assemblées générales ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social, à moins que les présents statuts ne stipulent la nécessité d'une majorité supérieure. Les décisions relatives à l'article dix des présents statuts ainsi que celles relatives à l'affectation des bénéfices aux réserves et à la distribution d'un dividende aux associés, requièrent la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

L'assemblée générale arrête le règlement d'ordre interne, entend le rapport du conseil de gérance sur les affaires sociales et sur les comptes annuels présentés par le conseil de gérance; elle approuve, redresse ou rejette les comptes; elle fixe le dividende à répartir; elle décide les emprunts et les garanties y afférentes; elle nomme le ou les gérants et le président du conseil de gérance, et d'une manière générale se prononce souverainement sur tous les intérêts de la société et décide sur toutes les questions qui lui sont soumises, pourvu qu'elles n'emportent pas modifications aux présents statuts ou transferts de parts à des non associés.

Art. 21. Sauf les dispositions contraires ci-après exprimés, l'assemblée générale peut modifier les statuts dans toutes leurs dispositions. Les modifications sont décidées à la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

Toutefois les associés ne peuvent, si ce n'est à l'unanimité, changer la nationalité de la société et modifier les dispositions relatives aux règles de quorum et de majorité applicable aux décisions de l'assemblée générale.

Chapitre V. Exercice social, Comptes annuels, Répartition des bénéfices, Réserves

Art. 22. L'année sociale commence le premier octobre de chaque année et finit le trente septembre de l'année suivante.

Art. 23. A la fin de chaque année sociale, le conseil de gérance établit les comptes annuels et les communique aux associés endéans les trois mois.

Les associés décideront soit par décision circulaire, soit en assemblée générale de l'approbation des comptes annuels, de la décharge aux gérants, et de l'affectation du bénéfice disponible.

Huitième résolution

Les associés prennent acte de la démission de Monsieur Eric Damotte de ses fonctions de gérant et lui accordent pleine et entière décharge pour l'exécution de son mandat.

Les associés constatent qu'à la suite de cette démission le conseil de gérance se compose de trois membres, à savoir:

- Monsieur John Li How Cheong, réviseur d'entreprises, ayant son domicile professionnel à L-2520 Luxembourg, 31, allée Scheffer,
- Monsieur Alain Picquet, consultant, ayant son domicile professionnel à L-2520 Luxembourg, 31, allée Scheffer,
- Madame Corinne Nicolet, réviseurs d'entreprises, ayant son domicile professionnel à L-2520 Luxembourg, 31, allée Scheffer.

Les associés confirment les gérants actuels dans leurs fonctions et nomment gérants pour une durée indéterminée:

- Madame Karin Riehl, réviseur d'entreprises, née à Trèves (Allemagne), le 30 décembre 1960, ayant son domicile professionnel à L-2520 Luxembourg, 31, allée Scheffer,
- Monsieur Alan Boyne, consultant, né à Dublin (Irlande), le 16 octobre 1964, ayant son domicile professionnel à L-2520 Luxembourg, 31, allée Scheffer.

Neuvième résolution

Les associés confirment Monsieur Alain Picquet, prénommé, dans ses fonctions de gérant technique chargé de la gestion journalière et nomment Monsieur Alan Boyne, prénommé, gérant technique chargé de la gestion journalière.

Dixième résolution

Les associés nomment président du conseil de gérance Monsieur John Li How Cheong, prénommé.

Onzième résolution

Les associés confirment Monsieur Vincent Heymans, consultant, ayant son domicile professionnel à L-2520 Luxembourg, 31, allée Scheffer, dans ses fonctions de fondé de pouvoir et nomment fondé de pouvoir Monsieur Eric Collard, consultant, né à Ougrée (Belgique), le 2 décembre 1963, ayant son domicile professionnel à L-2520 Luxembourg, 31, allée Scheffer.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison des présentes, s'élève à environ mille cent euro (1.100,- EUR).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: C. Jentgen, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2004, vol. 22CS, fol. 19, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 octobre 2004.

G. Lecuit.

(088162.3/220/246) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

LA TORRE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 22.034.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2004, réf. LSO-AV05999, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 28 octobre 2004.

FIDUCIAIRE VIC COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(087765.3/612/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

MAGABIR S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 13.268.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2004, réf. LSO-AV06712, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 octobre 2004.

Pour MAGABIR S.A.

Société Anonyme Holding

EXPERTA LUXEMBOURG

Société Anonyme

A. Garcia Hengel / S. Wallers

(087785.3/1017/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

FINANCIAL PROMOTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.
R. C. Luxembourg B 89.877.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2004, réf. LSO-AV06780, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

(087773.3/1185/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

FINANCIAL PROMOTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.
R. C. Luxembourg B 89.877.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2004, réf. LSO-AV06783, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Signature

(087770.3/1185/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

SKVG.COM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 89.145.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2004, réf. LSO-AV06004, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 28 octobre 2004.

FIDUCIAIRE VIC COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(087768.3/612/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

FAHRENHEIT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Esch-sur-Alzette.
R. C. Luxembourg B 68.178.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2004, réf. LSO-AV06008, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 28 octobre 2004.

FIDUCIAIRE VIC COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(087769.3/612/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

SIMAN-FASS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Dudelange.
R. C. Luxembourg B 41.239.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2004, réf. LSO-AV06010, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 28 octobre 2004.

FIDUCIAIRE VIC COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(087771.3/612/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

LUXCAR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 103.683.

STATUTS

L'an deux mille quatre, le quinze octobre.

Par-devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, 35, rue Notre-Dame.

A comparu:

CALBANA INTERNATIONAL LIMITED, société de droit de Belize, avec siège social à Belize City (Belize), Market Square, 60,

ici représentée par Monsieur Otis Claeys, comptable, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt,

en vertu d'une procuration sous seing privé, datée du 12 octobre 2004,

laquelle procuration, paraphée ne varietur, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec celui-ci.

Ladite comparante, représentée comme indiqué ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte des statuts d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituer par les présentes.

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives et par les présents statuts.

Art. 2. La société a pour objet l'achat-vente, l'import-export et la location de voitures standard et de luxe, ainsi que l'achat-vente d'accessoires pour voitures.

Elle peut faire toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.

Art. 3. La société prend la dénomination de LUXCAR, S.à r.l., société à responsabilité limitée.

Art. 4. Le siège social est établi à Luxembourg.

Art. 5. La durée de la société est indéterminée.

Elle commence à compter du jour de sa constitution.

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille quatre cents euros (EUR 12.400,-), représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-quatre euros (EUR 124,-) chacune.

Les cent (100) parts sociales sont souscrites par l'associée unique, CALBANA INTERNATIONAL LIMITED, société de droit de Belize, avec siège social à Belize City (Belize), Market Square, 60.

Toutes les parts ont été entièrement libérées par un versement en espèces, de sorte que la somme de douze mille quatre cents euros (EUR 12.400,-) se trouve dès maintenant à la libre disposition de la société, ce que l'associée reconnaît.

Art. 7. Les cessions de parts sociales sont constatées par un acte authentique ou sous seing privé. Elles se font en conformité avec les dispositions légales afférentes.

Art. 8. La société n'est pas dissoute par le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un associé.

Art. 9. Les créanciers personnels, ayants droits ou héritiers d'un associé ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

Art. 10. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et à tout moment révoqués par l'assemblée des associés.

L'acte de nomination fixera l'étendue des pouvoirs et la durée des fonctions du ou des gérants.

A moins que l'assemblée n'en dispose autrement, le ou les gérants ont vis-à-vis des tiers les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans toutes les circonstances et pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social.

Art. 11. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Lorsque, et aussi longtemps qu'un associé réunit toutes les parts sociales entre ses seules mains, la société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179(2) de la loi modifiée sur les sociétés commerciales; dans cette éventualité, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même loi sont d'application, c'est-à-dire chaque décision de l'associé unique ainsi que chaque contrat entre celui-ci et la société doivent être établis par écrit et les clauses concernant les assemblées générales des associés ne sont pas applicables.

Art. 12. Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui/eux au nom de la société.

Art. 13. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 14. Chaque année, au trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et la gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

Art. 15. Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

Art. 16. L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales, amortissements et moins-values jugés nécessaires ou utiles par les associés, constitue le bénéfice net de la société.

Après dotation à la réserve légale, le solde est à la libre disposition de l'assemblée des associés.

Art. 17. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

Art. 18. Pour tout ce qui n'est pas prévu par les présents statuts, les associés se réfèrent et se soumettent aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution pour finir le trente et un décembre deux mille quatre.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est évalué à la somme de mille euros (EUR 1.000,-).

Décision de l'associé unique

La comparante, représentant la totalité du capital social, a ensuite pris les décisions suivantes:

1.- Le nombre des gérants est fixé à un.

2.- Est nommé gérant pour une durée indéterminée:

Monsieur Guy Schmitt, commerçant, né à Chelles (France), le 21 septembre 1960, demeurant à F-57390 Audun-le-Tiche, 1122, avenue Salvador Allende.

La société est engagée, en toutes circonstances, par la signature individuelle du gérant.

3.- L'adresse de la société est fixée à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au représentant de la comparante, connu du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: O. Claeys, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2004, vol. 22CS, fol. 24, case 6. – Reçu 124 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2004.

E. Schlessler.

(088227.3/227/89) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

**KITRY CONSULTING S.A., Société Anonyme,
(anc. YANTRA S.A.).**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 75.995.

L'an deux mille quatre, le vingt-six octobre.

Par-devant Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme YANTRA S.A., avec siège social à L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II, constituée suivant acte reçu par Maître Reginald Neuman, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 18 mai 2000, publié au Mémorial C numéro 696 du 27 septembre 2000, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 75.995.

Le capital social de la société a été converti de francs luxembourgeois en Euros aux termes d'un procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire tenue sous seing privé à Luxembourg en date du 10 décembre 2001, publié au Mémorial C numéro 1274 du 3 septembre 2002.

La séance est ouverte à 8.15 heures, sous la présidence de Madame Ludivine Rockens, employée privée, demeurant professionnellement à L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Anne-Sophie Chenot, employée privée, demeurant professionnellement à L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Madame Céline Auburtin, employée privée, demeurant professionnellement à L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.

Le Président expose ensuite:

I. - Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les deux mille actions (2.000) sans désignation de valeur nominale représentant l'intégralité du capital social de quarante-neuf mille cinq cent soixante-dix-huit virgule soixante-dix euros (49.578,70 EUR) sont dûment représentées à la présente assemblée, qui en conséquence est régulièrement constituée et peut ainsi délibérer et décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, sans convocations préalables, tous les membres de l'assemblée ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour. Resteront pareillement annexées aux présentes la liste de présence, ainsi que les procurations émanant des actionnaires représentés, lesquelles, après avoir été signés ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, seront soumises avec ledit acte aux formalités de l'enregistrement.

II. - Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Changement de dénomination sociale en KITRY CONSULTING S.A. et modification afférente de l'article premier des statuts;
2. Changement du Conseil d'Administration les nouveaux administrateurs étant:
 - Monsieur Pierre Létargez, administrateur de sociétés, demeurant à B-4970 Stavelot, route des Mousseus, Hockay 6;
 - Madame Kathy Mandiau, administrateur de sociétés, demeurant à B-4970 Stavelot, route des Mousseus, Hockay 6;
 - Monsieur Jean-François Denis, employé privé, demeurant à L-6996 Rameldange, rue du Scheid 27.
3. Nomination de Monsieur Jean-François Denis à la fonction d'administrateur-délégué;
4. Transfert du siège social au 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg;
5. Augmentation de capital pour le porter de son montant actuel de 49.578,70 Euros à 50.000,- Euros;
6. Augmentation du capital souscrit non libéré pour le porter de son montant actuel de 24.789,35 Euros à 25.000,- Euros;
7. Modification afférente du premier alinéa de l'article cinq des statuts;
8. Divers.

Après en avoir délibéré, l'assemblée adopte, à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de changer la dénomination de la société en KITRY CONSULTING S.A.

En conséquence, l'article 1^{er} des statuts aura la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}.** Entre les personnes ci-avant désignées et toutes celles qui deviendraient dans la suite propriétaire des actions ci-après créées, il est formé une société anonyme sous la dénomination de KITRY CONSULTING S.A.»

Deuxième résolution

L'assemblée générale déclare accepter les démissions des administrateurs respectivement des administrateurs-délégués en fonction et leur accorde bonne et valable quittance et décharge pour toutes les opérations effectuées jusqu'à ce jour.

L'assemblée décide de nommer en remplacement aux fonctions d'administrateurs respectivement d'administrateur-délégué jusqu'à l'assemblée générale à tenir en 2009:

- Monsieur Pierre Létargez, administrateur de sociétés, demeurant à B-4970 Stavelot, route des Mousseus, Hockay 6;
- Madame Kathy Mandiau, administrateur de sociétés, demeurant à B-4970 Stavelot, route des Mousseus, Hockay 6;
- Monsieur Jean-François Denis, employé privé, demeurant professionnellement à L-6996 Rameldange, rue du Scheid 27.

Monsieur Jean-François Denis, préqualifié, est nommé nouvel administrateur-délégué.

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de transférer l'adresse de la société de L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II à L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide de porter le capital social souscrit de son montant actuel de quarante-neuf mille cinq cent soixante-dix-huit virgule soixante-dix euros (49.578,70 EUR) à cinquante mille euros (50.000,- EUR).

Elle décide également de modifier le capital souscrit non libéré en le portant de son montant actuel de vingt-quatre mille sept cent quatre-vingt-neuf virgule trente-cinq euros (24.789,35 EUR) à vingt-cinq mille euros.

Le capital souscrit libéré est ainsi porté de vingt-quatre mille sept cent quatre-vingt-neuf virgule trente-cinq euros (24.789,35 EUR) à vingt-cinq mille euros par prélèvement sur les résultats reportés à concurrence de deux cent dix virgule soixante-cinq euros (210,65 EUR), sans émission d'actions nouvelles.

L'existence de la preuve de la disponibilité de résultats reportés a été apportée au notaire instrumentant, qui le constate expressément, sur le vu d'un bilan établi au 31 décembre 2003 approuvant les comptes annuels au 31 décembre 2003,

dont un exemplaire après avoir été signé ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, demeurera annexé aux présentes pour être soumis ensemble aux formalités de l'enregistrement.

Cinquième résolution

L'assemblée générale décide de fixer une nouvelle valeur nominale des actions.

Sixième résolution

Suite aux résolutions prises ci-dessus, l'assemblée décide de modifier en conséquence le premier alinéa de l'article cinq des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital souscrit est fixé à cinquante mille euros (50.000,- EUR), représenté par deux mille (2.000) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune.»

Les autres alinéas de l'article cinq demeurent inchangés.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, le Président lève la séance.

Frais

Tous les frais et honoraires, quels qu'ils soient, dus en vertu des présentes sont à la charge de la société.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent procès-verbal.

Signé: L. Rockens, A.-S. Chenot, C. Auburtin, B. Moutrier.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 26 octobre 2004, vol. 902, fol. 31, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 27 octobre 2004.

B. Moutrier.

(088242.3/272/98) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

**KITRY CONSULTING S.A., Société Anonyme,
(anc. YANTRA S.A.).**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 75.995.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 27 octobre 2004.

B. Moutrier.

(088244.3/272/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

G.N. TOITURES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Hobscheid.
R. C. Luxembourg B 80.021.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2004, réf. LSO-AV06012, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 28 octobre 2004.

FIDUCIAIRE VIC COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(087772.3/612/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

REFINA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 12.786.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2004, réf. LSO-AV06715, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 octobre 2004.

Pour REFINA INTERNATIONAL S.A.

Société Anonyme Holding

EXPERTA LUXEMBOURG

Société anonyme

A. Garcia Hengel / S. Wallers

(087787.3/1017/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

RED CLOUD HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 83.344.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2004, réf. LSO-AV05241, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 octobre 2004.

Pour RED CLOUD HOLDING S.A.

Signature

(087789.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

IFA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 38.108.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2004, réf. LSO-AV06717, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 octobre 2004.

Pour IFA S.A.

Société anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG

Société anonyme

A. Garcia Hengel / S. Wallers

(087788.3/1017/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

GEDEAM SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 54.697.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2004, réf. LSO-AV05243, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 2004.

Pour GEDEAM SERVICES S.A.

Signature

(087791.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

FERRARI HOST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 83.337.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2004, réf. LSO-AV05245, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 2004.

Pour FERRARI HOST S.A.

Signature

(087793.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

NRGenerating LUXEMBOURG (No. 6), S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-2449 Luxemburg, 25C, boulevard Royal.
H. R. Luxemburg B 84.456.

Auszug der Ausserordentlichen Generalversammlung der Gesellschaft vom 7. Oktober 2004

Es geht aus dem Protokoll hervor, dass die Generalversammlung:

- NRG INTERNATIONAL HOLDINGS GmbH, eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung gegründet nach dem Recht der Schweiz, mit Gesellschaftssitz in Steinackerstrasse 9, CH-8700 Küsnacht, Schweiz, abberuft und ihr Entlastung für die Ausübung ihres Mandates als Geschäftsführer der Gesellschaft erteilt;

- NRGenerating GERMAN HOLDINGS GmbH, eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung gegründet nach dem Recht der Schweiz, mit Gesellschaftssitz in Alte Haslenstrasse 29, CH-9053 Teufen, Schweiz, als neuer Geschäftsführer der Gesellschaft ernannt.

Zur Veröffentlichung und Vermerk im Luxemburgischen Amtsblatt, Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations au Luxembourg.

Luxemburg, den 26. Oktober 2004.

NRGenerating LUXEMBOURG (No. 6), S.à r.l.

Unterschrift

Ein Bevollmächtigter

Enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2004, réf. LSO-AV06965. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(087797.3/250/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

CLASSEN-PAPERTRONICS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 9, rue Michel Rodange.
R. C. Luxembourg B 23.418.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2004, réf. LSO-AV06703, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 octobre 2004.

Signature.

(087796.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

PLASTIQUE 99 S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 69.204.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2004, réf. LSO-AV06249, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 octobre 2004.

Signature.

(087798.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

NAGIF S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 64.319.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2004, réf. LSO-AV06251, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 octobre 2004.

Signature.

(087799.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

VENDÔME FINANCIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 95.514.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2004, réf. LSO-AV06255, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 2004.

Signature.

(087801.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

EUROPEAN SMALLER COMPANIES FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 20.093.

DISSOLUTION

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 3 Septembre 2004

En date du 3 Septembre 2004, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé:

- de prendre acte du rapport du Réviseur d'Entreprises pour la période du 1^{er} janvier 2004 au 21 mai 2004 (date de mise en liquidation de la société) et d'approuver ce rapport.
- de donner décharge au Conseil d'Administration et au Réviseur d'Entreprises pour l'exercice de leur mission durant la période intérimaire comprise entre le 1^{er} janvier 2004 et le 21 mai 2004.
- de prendre acte du rapport du liquidateur sur la liquidation (incluant les comptes de la liquidation) et du rapport du Réviseur d'Entreprises sur la liquidation et d'approuver ces derniers.
- de donner décharge au liquidateur et au Réviseur d'Entreprises pour l'exercice de leur mission jusqu'à la date de la présente Assemblée.
- de clôturer la liquidation et de confier au CREDIT AGRICOLE INVESTOR SERVICES BANK LUXEMBOURG la conservation des documents comptables, livres, registres et autres documents pour une période de 5 ans prenant fin le 3 septembre 2009.
- que tout montant dû et payable aux actionnaires qui ne sera pas réclamé dans les 6 mois suivants de la date de la présente Assemblée sera déposé auprès de la Caisse de Consignation à Luxembourg.

Luxembourg, le 7 septembre 2004.
 Pour extrait sincère et conforme
 Signature
 Le Liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2004, réf. LSO-AU05865. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(087802.3/1023/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

STERLING LUXEMBOURG (NO.4), S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

H. R. Luxemburg B 74.826.

Auszug der außerordentlichen Generalversammlung der Gesellschaft vom 7. Oktober 2004

Es geht aus dem Protokoll hervor, dass die Generalversammlung:

- NRGenerating HOLDINGS (No. 15) B.V., eine Gesellschaft gegründet nach dem Recht der Niederlande, mit Gesellschaftssitz in Anthony Fokkerweg, 1, NL-1059 CM Amsterdam, Niederlande, abberuft und ihr Entlastung für die Ausübung ihres Mandates als Geschäftsführer der Gesellschaft erteilt;

- NRGenerating GERMAN HOLDINGS GmbH, eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung gegründet nach dem Recht der Schweiz, mit Gesellschaftssitz in Alte Haslenstrasse 29, CH-9053 Teufen, Schweiz, als neuer Geschäftsführer der Gesellschaft ernannt.

Zur Veröffentlichung und Vermerk im luxemburgischen Amtsblatt, Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations au Luxembourg.

Luxembourg, den 26. Oktober 2004.

STERLING LUXEMBOURG (No. 4) S.à r.l.

Unterschrift

Ein Bevollmächtigter

Enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2004, réf. LSO-AV06966. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(087800.3/250/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

SODEXHO PASS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 31.382.

Messieurs Albert George et Bernard Carton ont démissionné de leur fonction d'administrateur le 9 janvier 2002.

Leur mandat d'administrateur-délégué est arrivé à échéance à la même date.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 octobre 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2004, réf. LSO-AV04497. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(087807.3/534/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

HORSHAM INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 92.037.

DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte de dissolution, reçu par Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 12 octobre 2004, enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2004, volume 22CS, folio 14, case 1, que la Société à responsabilité limitée holding HORSHAM INTERNATIONAL, S.à r.l., ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri, a été dissoute, que sa liquidation est close, les livres et documents sociaux étant conservés pendant cinq ans à l'ancien siège de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2004.

Pour extrait conforme

E. Schlessler

Notaire

(087827.3/227/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

VENDÔME FINANCIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 95.514.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement le 4 octobre 2004

Sont nommés administrateurs pour une durée de six ans, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2009:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg, Président;
- Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg;
- Monsieur Reno Maurizio Tonelli, licencié en sciences politiques, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg.

Est nommée commissaire aux comptes pour une durée de six ans, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2009:

- AUDIEX S.A., Société Anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2004, réf. LSO-AV06254. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(087803.3/534/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

AKTIA FUND MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 38.642.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 septembre 2004

En date du 13 septembre 2004, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de reporter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2003.
- de ne pas renouveler le mandat de M. Kenneth Kaarnimo et M. Patrik Lerche en tant qu'Administrateurs.
- d'élire M. Robert Sergelius et M. Tom Ginman en tant qu'Administrateurs jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2005, en remplacement de M. Kenneth Kaarnimo et M. Patrik Lerche, démissionnaires.
- de reconduire les mandats d'Administrateurs de M. Gösta Råholm, M. Per Saren, M. Torbjörn Jakas et M. Kaj Hedvall jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2005.
- de reconduire le mandat de PricewaterhouseCoopers, en qualité de Réviseur d'Entreprises jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2005.

Luxembourg, le 17 septembre 2004.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2004, réf. LSO-AV01667. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(087804.3/1024/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

ELIA PEINTURE, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-5485 Wormeldange/Haut, 48, rue Hiehl.
H. R. Luxemburg B 80.135.

Nachtrag zur Gesellschafterversammlung vom 3. Juni 2004

Hiermit ernennen wir Herrn Bernd Walzer, Malermeister, geb. am 2. Juni 1946 in Homburg, wohnhaft in Lindenstrasse 1, D-54340 Klüsserath, zum technischen Geschäftsführer.

Die Gesellschaft wird vertreten durch die gemeinsame Unterschrift des technischen sowie des administrativen Geschäftsführers.

Herr Wolfgang Roedel wird abgesetzt und durch Herrn Bernd Walzer ersetzt.

Wormeldange-Haut, den 31. August 2004.

H. E. Mörsch, A. Mörsch, B. Walzer.

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2004, réf. LSO-AV07284. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(087808.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

WORLD TOUR INVEST LTD., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 22.101.

EXTRAIT

Il ressort de la résolution du Conseil d'Administration du 11 mai 2004 que Monsieur Gustav Stenbolt, Président du Comité Exécutif, demeurant à Genève a été nommé administrateur en remplacement de Monsieur Peter Leumann administrateur et Président du Conseil d'Administration, démissionnaire.

Monsieur Gustav Stenbolt terminera le mandat de son prédécesseur arrivant à échéance lors de la prochaine assemblée générale ordinaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2004, réf. LSO-AV06713. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(087809.3/534/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

MAGIC SOUND, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4531 Oberkorn, 173, avenue Charlotte.

R. C. Luxembourg B 69.164.

Démission

Par la présente, le soussigné, Michel Volkmann, chargé de cours de musique, demeurant à L-9147 Erpeldange, 14, rue Grand-Duc Jean, déclare démissionner avec effet immédiat de ses fonctions de gérant de la société MAGIC SOUND, S.à r.l., avec siège social à L-4531 Oberkorn, 173, avenue Charlotte, inscrite au registre de commerce et des sociétés auprès du Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, sous le numéro B 69.164, fonctions qu'il n'exerce plus en fait depuis le 1^{er} mars 2002.

Erpeldange, le 26 octobre 2004.

M. Volkmann.

Enregistré à Diekirch, le 29 octobre 2004, réf. DSO-AV00235. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): M. Siebenaler.

(087812.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

BAUMEISTER HAUS LUXEMBURG, Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 9A, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 30.262.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2004, réf. LSO-AV06711, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 octobre 2004.

Signature.

(087817.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

CAN INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 25A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 85.786.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le lundi 18 octobre 2004

S'est réunie au siège, 25A, boulevard G.-D. Charlotte L-1331 Luxembourg, l'assemblée générale extraordinaire de la société à responsabilité limitée CAN INTERNATIONAL.

L'Assemblée est présidée par la société S.E.D.I. Inc.

Le Président constate que l'ensemble des actionnaires a accepté de se réunir spontanément et est représenté, ainsi qu'il en résulte de la liste de présence annexée. L'assemblée le dispense de justifier de l'envoi de convocations.

Le président rappelle les points mis à l'ordre du jour, à savoir:

- révocation de la gérance
- nomination d'un nouveau gérant

Les faits exposés ayant été reconnus exacts, l'Assemblée se reconnaît valablement constituée et apte à délibérer.

L'Assemblée adopte les résolutions suivantes:

- 1) Elle révoque à dater de ce jour, la gérante Mme Selvi Selma.
- 2) Elle nomme, à dater de ce jour, la société S.E.D.I. Inc. ayant son siège social 25 Greystone Manor à DE-19958 Lewes (Etats-Unis d'Amérique) au poste de gérant pour une durée indéterminée.

L'ordre du jour étant épuisé, aucune question n'étant restée sans réponse, les participants approuvent et signent le présent procès-verbal.

S.E.D.I. Inc.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2004, réf. LSO-AV07010. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(087816.3/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

D-TECH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 29.415.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2004, réf. LSO-AV05884, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 2004.

Signature.

(087823.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

PRISMA AGENCE PUBLICITAIRE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6947 Niederanven, Zone Industrielle Bombicht.

R. C. Luxembourg B 47.006.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2004, réf. LSO-AV05875, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 2004.

Signature.

(087828.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

SPECTRUM IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6947 Niederanven, Zone Industrielle Bombicht.

R. C. Luxembourg B 75.905.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2004, réf. LSO-AV06246, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 2004.

Signature.

(087831.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

ESTEE LAUDER LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1247 Luxembourg, 4-6, rue de la Boucherie.

R. C. Luxembourg B 68.176.

Répartition des parts sociales de la société au 8 mars 1999

En vertu de certains transferts de parts sociales suivant les assemblées générales extraordinaires du 8 mars 1999 (n° 324/99, 325/99 et 326/99) passées devant le notaire Frank Baden, il résulte que les parts sociales de la Société sont répartis comme suit:

ESTEE LAUDER EUROPE, Inc. une société régie par les lois de l'Etat du Delaware, enregistrée sous le numéro 2843117 ayant son siège social à 1013 Centre Road, Wilmington, Delaware 19805 (United States)	99.690 parts sociales
SHALMSFORD LIMITED, une société régie par les lois de Gibraltar (91060).....	454.596 parts sociales
Total:	554.286 parts sociales

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 octobre 2004.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2004, réf. LSO-AV06988. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(087835.3/250/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

MOSCOW CONSTRUCTION AND DEVELOPMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2652 Luxembourg, 142-144, rue Albert Uden.
R. C. Luxembourg B 62.894.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2004, réf. LSO-AV07377, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 2004.

Signature.

(087840.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

ARITON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2652 Luxembourg, 142-144, rue Albert Uden.
R. C. Luxembourg B 65.223.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2004, réf. LSO-AV07387, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 2004.

Signature.

(087841.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

LUXLIFE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 4, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 41.013.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 29 octobre 2004, réf. LSO-AV07408, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 2004.

Pour LUXLIFE S.A.

Signature

(087842.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

FONDATION ALZHEIMER

Siège social: L-1050 Luxembourg, 45, rue Nicolas Hein.

Comptes annuels au 31 décembre 2003 (exprimés en euros)

BILAN

	31.12.2003	31.12.2002
<i>Actif</i>		
Immobilisations	960.342,89	960.067,79
Créances	440.628,49	135.636,92
Avoirs en banque, avoirs en compte de chèques postaux et en caisse	394.577,72	1.014.060,90
Total Actif	2.110.892,97	2.109.765,61
<i>Passif</i>		
Capitaux propres	2.103.895,91	1.304.445,79
Provisions	2.800,00	2.800,00
Dettes	4.197,06	3.069,70
Bénéfice de l'exercice	0,00	799.450,12
Total Passif	2.110.892,97	2.109.765,61
COMPTE DE PROFITS ET PERTES		
<i>Charges</i>		
Charges d'exploitation	- 618.690,42	- 112.383,05
Charges financières	- 20.103,53	- 73.870,86
Total charges	- 638.793,95	- 186.253,91
<i>Revenus</i>		
Produits d'exploitation	286.193,45	974.040,29
Produits financiers	37.256,63	11.663,74
Produits exceptionnels	0,00	0,00
Total Revenus	323.450,08	985.704,03
Résultat de l'exercice	- 315.343,87	799.450,12

Pour la FONDATION ALZHEIMER

Signature / Signature

Administrateur / Président

Enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2004, réf. LSO-AV05303. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(087810.3//34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

FONDATION ALZHEIMER

Siège social: L-1050 Luxembourg, 45, rue Nicolas Hein.

Composition du Conseil d'Administration au 27 septembre 2004

Président:	Krecké Jeannot	92, bd de la Pétrusse	L-2320 Luxembourg
Vice-Président:	Diederich Paul	19, am Bounert	L-6975 Rameldange
Secrétaire:	Pir Raymond	B.P. 1865	L-1018 Luxembourg
Trésorier:	Schumacher Edmond	37, rue M. Engels	L-1465 Luxembourg
Membres:	Ahlborn Henri	58, rue Bellevue	L-7214 Bereldange
	Koch Paul	B.P. 1342	L-1013 Luxembourg
	Meyers Paul Henri	1, rue Auguste Tremont	L-2624 Luxembourg
	Nathan Michel	76, rue J.-P. Michels	L-4243 Esch-sur-Alzette
	Lucien Weiler	9, rue du St Esprit	L-1475 Luxembourg
	Laurent Mosar	B.P. 379	L-2013 Luxembourg

Enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2004, réf. LSO-AV05302. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(087815.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

BEAUCETTE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 38.156.

Le bilan au 31 mars 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05665, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N. Schmitz

Administrateur

(087849.3/1023/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

NET CONSULTING S.A., Société Anonyme. (anc. DIGIT INVEST S.A.)

Siège social: L-9710 Clervaux, 17, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 44.275.

L'an deux mille quatre, le vingt-huit septembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire, résidant à Mersch (Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding DIGIT INVEST S.A., ayant son siège social à L-1510 Luxembourg, 57, avenue de la Faiencerie, inscrite au registre de commerce et des sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 44.275, constituée suivant acte reçu par Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 25 juin 1993, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations numéro 419 du 13 septembre 1993.

Les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par Maître Edmond Schroeder, alors notaire de résidence à Mersch en date du 29 novembre 2001, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations numéro 472 du 25 mars 2002.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Mireille Wouters, administrateur de société, demeurant à Beringen (Belgique).

La Présidente désigne comme secrétaire Monsieur Nor-Eddine Hodaibi, administrateur de société, demeurant à Rhisnes (Belgique).

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Daniel Lemoine, administrateur de société, demeurant à Liège (Belgique).

La présidente déclare et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le bureau de l'assemblée, les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés et le notaire soussigné. Ladite liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants, resteront également annexées au présent acte.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les mille deux cent cinquante (1.250) actions représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1.- Modification de l'objet social de la société et modification de l'article 4 des statuts avec abandon du régime fiscal sur les sociétés anonymes holding régies par la loi du 31 juillet 1929 afin de donner à l'article 4 la teneur suivante:

«**Art. 4.**

La société a pour objet social:

- L'achat, la vente et la commercialisation de tous produits, services et/ou techniques mis sur le marché Européen par la firme Allemande GLOPORT, et notamment de «cartes de fidélité» procurant au détenteur certains avantages.

- Des prestations de services dans le domaine du management et de la formation de vendeurs et d'équipe de vendeurs.

Elle pourra faire toutes opérations financières, immobilières, mobilières, commerciales se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou simplement de nature à favoriser celui-ci.»

2.- Modification de la dénomination de DIGIT INVEST S.A. en NET CONSULTING S.A.,

3.- Modification subséquente de l'article premier des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}.**

Il existe une société anonyme sous la dénomination de NET CONSULTING S.A.».

4.- Démission de tous les membres du conseil d'administration et de l'administrateur-délégué et décharge.

5.- Augmentation du nombre d'administrateurs à quatre et nomination de nouveaux administrateurs.

6.- Autorisation au conseil d'administration à déléguer ses pouvoirs de gestion journalière à un ou plusieurs de ses membres.

7.- Transfert du siège social de L-1510 Luxembourg, 57, avenue de la Faïencerie à L-9710 Clervaux, 17, Grand-rue.

8.- Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée cette dernière a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de modifier l'objet social de la société avec abandon du régime fiscal sur les sociétés anonymes holding régies par la loi du 31 juillet 1929.

L'article 4 des statuts est modifié en conséquence et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 4.**

La société a pour objet social:

- L'achat, la vente et la commercialisation de tous produits, services et/ou techniques mis sur le marché Européen par la firme Allemande GLOPORT, et notamment de «cartes de fidélité» procurant au détenteur certains avantages.

- Des prestations de services dans le domaine du management et de la formation de vendeurs et d'équipes de vendeurs.

Elle pourra faire toutes opérations financières, immobilières, mobilières, commerciales se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou simplement de nature à favoriser celui-ci.»

Deuxième résolution

L'assemblée décide de changer la dénomination de DIGIT INVEST S.A., en NET CONSULTING S.A.

Troisième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article premier des statuts pour lui donner désormais la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}.**

Il existe une société anonyme sous la dénomination de NET CONSULTING S.A.».

Quatrième résolution

L'assemblée accepte la démission des administrateurs actuellement en fonction à savoir:

1.- Monsieur Fernand Toussaint, administrateur de sociétés, né à Tihange (Belgique), le 2 décembre 1942, demeurant à L-9710 Clervaux, 17, Grand-rue.

2.- CALCUL S.A., ayant son siège social à L-1510 Luxembourg, 57, avenue de la Faïencerie, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 32.390,

3.- LANDIRAS S.A., ayant son siège à Panama,

et leur accorde pleine et entière décharge en ce qui concerne l'exercice de leurs fonctions jusqu'à ce jour.

Cinquième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le nombre des administrateurs à quatre et de nommer comme nouveaux administrateurs:

1.- Madame Mireille Wouters, administrateur de société, née à Hasselt (Belgique), le 20 juin 1961, demeurant à B-3583 Beringen, 22/2 Pater Carremansstraat.

2.- Monsieur Dominique Moroni, administrateur de société, né à Namur (Belgique), le 28 septembre 1971, demeurant à B-5070 Fosses-la-Ville, 78/A Chaussée de Namur.

3.- Monsieur Daniel Lemoine, administrateur de société, né à Ougrée (Belgique), le 10 avril 1965, demeurant à B-4020 Liège, 179, rue de Porto.

4.- Monsieur Nor-Eddine Hodaibi, administrateur de société, né à Khouribga (Maroc), le 24 mai 1967, demeurant à B-5080 Rhisnes, 13, rue Saint-Denis.

Le mandat des administrateurs ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'année 2009.

Sixième résolution

L'assemblée autorise le conseil d'administration à déléguer ses pouvoirs de gestion journalière à un ou plusieurs de ses membres.

Réunion du conseil d'Administration

Ensuite les membres du conseil d'administration, tous ici représentés en vertu des procurations dont question ci-avant, et acceptant leur nomination, ont désigné à l'unanimité en conformité des pouvoirs leur conférés par les actionnaires, Madame Mireille Wouters, prénommée et Monsieur Nor-Eddine Hodaibi, prénommé, comme administrateurs délégués pour engager la société en toutes circonstances par leur signature individuelle pour les matières de gestion journalière.

Septième résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de L-1510 Luxembourg, 57, avenue de la Faïencerie à L-9710 Clervaux, 17, Grand-rue.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Mersch, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparantes prémentionnées ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: M. Wouters, N. Hodaibi, D. Lemoine, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 1^{er} octobre 2004, vol. 428, fol. 83, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 27 octobre 2004.

H. Hellinckx.

(088257.3/242/116) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

**NET CONSULTING S.A., Société Anonyme,
(anc. DIGIT INVEST S.A).**

Siège social: L-9710 Clervaux, 17, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 44.275.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 27 octobre 2004.

H. Hellinckx.

(088261.3/242/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

COSAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.

R. C. Luxembourg B 81.126.

EXTRAIT

Les associés dans leurs résolutions du 11 octobre 2004 ont donné décharge aux gérants pour leur gestion lors de l'exercice clos au 31 décembre 2003 et ont renouvelé leurs mandats:

- Monsieur Hack Manuel, gérant,
- Madame Schroeder Danielle, gérante.

Leurs mandats prendront fin lors de l'approbation des comptes au 31 décembre 2004.

Luxembourg, le 12 octobre 2004.

Pour COSAL, S.à r.l.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2004, réf. LSO-AV04596. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(087872.3/833/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

ABTIMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 71.827.

Le bilan au 31 octobre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05657, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(087845.3/1023/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

ABTIMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 71.827.

Extrait des Résolutions prises lors de l'Assemblée générale ordinaire du 28 avril 2004

Conformément à l'article 100 de la loi sur les sociétés, il a été voté la continuation de l'activité de la société malgré une perte supérieure aux trois quarts du capital.

Pour ABTIMO S.A.

N. Schmitz

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05615. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(087892.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

BRION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 73.686.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05667, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N. Schmitz

Administrateur

(087850.3/1023/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

CELUX FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 19.846.

Le bilan au 30 juin 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05669, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N. Schmitz

Administrateur

(087851.3/1023/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

CIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 28.412.

Le bilan au 31 décembre 2003 de CIN S.A. et le bilan consolidé 2003 de CANDY SpA, enregistrés à Luxembourg, le 27 octobre 2004, réf. LSO-AV06859, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 octobre 2004.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

(087899.3/710/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

ARCANIEL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 67.862.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05661, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(087847.3/1023/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

ARCANIEL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 67.862.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 4 juin 2004

Le mandat de Monsieur Norbert Werner, en tant qu'Administrateur, n'est pas renouvelé. Messieurs Jean Bintner et Norbert Schmitz sont réélus Administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans. Monsieur Jean-Marie Poos est élu pour 6 ans Administrateur. Monsieur Eric Herremans est réélu Commissaire aux Comptes pour une nouvelle période de 6 ans.

Pour la Société

ARCANIEL HOLDING S.A.

N. Schmitz

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05621. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(087901.3/1023/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

DML HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 36.021.

Le bilan au 31 mars 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05676, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N. Schmitz

Administrateur

(087855.3/1023/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

CIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 28.412.

Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui s'est tenue le 22 octobre 2004

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de CIN S.A., il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du Commissaire aux Comptes au 31 décembre 2003;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2003;
- d'affecter les résultats comme suit:

- Report à nouveau de la perte de EUR 2.285.739,13

- d'accorder décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour toutes les opérations effectuées jusqu'au 31 décembre 2003;

- d'accepter la démission de M. Tim van Dijk, ayant son adresse professionnelle au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, en tant qu'Administrateur de la Société avec effet rétroactif au 1^{er} juillet 2004 et de lui donner décharge pour l'exercice de ses fonctions jusqu'à ce jour;

- d'accepter la nomination de M. Michel van Krimpen, 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, en tant qu'Administrateur de la Société avec effet rétroactif au 1^{er} juillet 2004.

Le Conseil d'administration est désormais composé comme suit:

- M. Aldo Fumagalli
- M. Silvano Fumagalli
- M. Michel van Krimpen

La durée de leur mandat s'étend jusqu'à l'assemblée générale approuvant les comptes 2004 de la société.

Luxembourg, le 22 octobre 2004.

A. Fumagalli / S. Fumagalli
Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2004, réf. LSO-AV06856. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(087891.3/710/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

AUDIOTECHNO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 26.703.

Le bilan au 31 mars 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05664, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N. Schmitz
Administrateur

(087848.3/1023/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

AUDIOTECHNO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 26.703.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 5 août 2003

Conformément à l'article 100 de la loi sur les sociétés, il a été voté la continuation de l'activité de la société malgré une perte supérieure aux trois quarts du capital.

Pour la société
AUDIOTECHNO S.A.

N. Schmitz
Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05626. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(087893.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

HI 2000 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 74.754.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05679, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N. Schmitz
Administrateur

(087857.3/1023/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

GRANDAMO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 1A, Heienhaff.
R. C. Luxembourg B 42.493.

La soussignée, EXECUTIVE PROPERTY INVEST NL HOLDING B.V., actionnaire exclusif de la société GRANDAMO, S.à r.l., publie la modification suivante:

1. L'associé unique EXECUTIVE PROPERTY INVEST III B.V. a changé de nom en EXECUTIVE PROPERTY INVEST NL HOLDING B.V.

Les autres données de l'associé restent inchangées.

EXECUTIVE PROPERTY INVEST NL HOLDING B.V.

L. Ranstam / H. Rohde
Director / Director

Enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2004, réf. LSO-AV06840. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(087921.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

CHAMPS FINANCES HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 39.131.

Le bilan au 30 novembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05671, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S.G.A. SERVICES S.A.

Signature

(087852.3/1023/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

CHAMPS FINANCES HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 39.131.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 5 mars 2003

PALERMO HOLDINGS LIMITED, S.G.A. SERVICES S.A. et Monsieur Christos Choumbavlis sont réélus Administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans. Monsieur Eric Herremans est réélu Commissaire aux Comptes pour une nouvelle période de 6 ans.

Pour la Société

CHAMPS FINANCES HOLDING S.A.

S.G.A. SERVICES S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05627. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(087906.3/1023/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

HOLDING FINANCIERE MK S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 57.910.

Le bilan au 30 novembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05681, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N. Schmitz

Administrateur

(087858.3/1023/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

AEROGOLF CENTER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 1A, rue Heienhaff.
R. C. Luxembourg B 61.391.

Suite à l'assemblée des actionnaires du 11 juin 2004, le soussigné, EXECUTIVE PROPERTY INVEST NL HOLDING B.V., actionnaire exclusif de la société AEROGOLF CENTER, S.à r.l., publie les modifications suivantes:

1. Administrateur Lars Ranstam;

Lars Ranstam peut engager valablement la société sous sa seule signature.

2. Administrateur Heinz-Eberhard Schleifenbaum.

M. Heinz-Eberhard Schleifenbaum a le pouvoir de signature conjoint avec M. Lars Ranstam.

3. Associé unique est la société EXECUTIVE PROPERTY INVEST NL HOLDING B.V.

(nom précédent EXECUTIVE PROPERTY INVEST III B.V.).

Numéro d'immatriculation: Pays-Bas 33243037.

Siège social: Amsteldijk 166, NL-Amsterdam.

Parts détenues: 500.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EXECUTIVE PROPERTY INVEST NL HOLDING B.V.

L. Ranstam / H. Rohde

Director / Director

Enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2004, réf. LSO-AV06839. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(087915.3/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

FINROPA S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 11.157.

Le bilan au 30 juin 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05678, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N. Schmitz
Administrateur

(087856.3/1023/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

FINROPA S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 11.157.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 septembre 2004

Acceptation de la démission de Monsieur Jean Bintner en tant qu'Administrateur. Décharge lui est accordée jusqu'à ce jour. Acceptation de la nomination de Monsieur Jean-Marie Poos comme nouvel Administrateur, en remplacement de Monsieur Jean Bintner, démissionnaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2007.

Conformément à l'article 100 de la loi sur les sociétés, il a été voté la continuation de l'activité de la société malgré une perte supérieure à la moitié du capital.

Pour FINROPA S.A.
N. Schmitz
Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05638. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(087914.3/1023/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

LAMBERTI CHINE INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 91.001.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05682, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N. Schmitz
Administrateur

(087859.3/1023/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

LA RESERVE S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 51.257.

Le bilan au 30 novembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05685, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(087860.3/1023/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

NSCM S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 89.697.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05687, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(087862.3/1023/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

NEW TECH INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 66.738.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05686, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N. Schmitz

Administrateur

(087861.3/1023/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

NEW TECH INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 66.738.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 juin 2004

Le mandat de Monsieur Jean Bintner, en tant qu'Administrateur, n'est pas renouvelé. Monsieur Norbert Schmitz et S.G.A. SERVICES S.A. sont réélus Administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans. Monsieur Jean-Marie Poos est élu Administrateur pour une période de 6 ans. Monsieur Eric Herremans est réélu Commissaire aux Comptes pour une nouvelle période de 6 ans.

Pour NEW TECH INVEST S.A.

N. Schmitz

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05643. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(087919.3/1023/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

PHEBUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 89.688.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05688, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N. Schmitz

Administrateur

(087863.3/1023/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

SHALIMAR S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 16.737.

Le bilan au 30 septembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05696, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N. Schmitz

Administrateur

(087867.3/1023/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

SOFIGA S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 46.172.

Le bilan au 30 novembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05700, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N. Schmitz

Administrateur

(087868.3/1023/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

ROCK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 89.216.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05690, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N. Schmitz
Administrateur

(087864.3/1023/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

ROCK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 89.216.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 8 mars 2004

Acceptation de la démission de Monsieur Jean Bintner en tant qu'Administrateur. Décharge lui est accordée jusqu'à ce jour.

Acceptation de la nomination de Monsieur Jean-Marie Poos comme nouvel Administrateur, en remplacement de Monsieur Jean Bintner, démissionnaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2008.

Conformément à l'article 100 sur les sociétés, il a été voté la continuation de l'activité de la société malgré une perte supérieure à la moitié du capital.

Pour ROCK S.A.
N. Schmitz
Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05644. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(087922.3/1023/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

ROCK INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 89.217.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05692, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N. Schmitz
Administrateur

(087865.3/1023/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

ROCK INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 89.217.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 8 mars 2004

Acceptation de la démission de Monsieur Jean Bintner en tant qu'Administrateur. Décharge lui est accordée jusqu'à ce jour.

Acceptation de la nomination de Monsieur Jean-Marie Poos comme nouvel Administrateur, en remplacement de Monsieur Jean Bintner, démissionnaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2008.

Conformément à l'article 100 sur les sociétés, il a été voté la continuation de l'activité de la société malgré une perte supérieure à la moitié du capital.

Pour ROCK INTERNATIONAL S.A.
N. Schmitz
Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05647. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(087924.3/1023/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

SALAMINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 90.659.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05693, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N. Schmitz

Administrateur

(087866.3/1023/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

SALAMINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 90.659.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 juin 2004

Conformément à l'article 100 de la loi sur les sociétés, il a été voté la continuation de l'activité de la société malgré une perte supérieure à la moitié du capital.

Pour SALAMINE S.A.

N. Schmitz

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05649. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(087894.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

TRIBORG HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 53.229.

Le bilan au 30 septembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05707, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N. Schmitz

Administrateur

(087871.3/1023/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

RICHET S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof, 3-5, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 63.513.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2004, réf. LSO-AV05924, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(087932.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

SURASSUR, Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 12-14, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 52.440.

Le Conseil d'Administration du 1^{er} juin 2004 décide de transférer le siège de la société:

- du 1, rue Léandre Lacroix, L-1913 Luxembourg;

- au 12-14, boulevard de la Grand-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg;

à compter du 28 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2004, réf. LSO-AV05122. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(087953.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

SOFIMAT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 43.548.

Le bilan au 30 novembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05702, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N. Schmitz
Administrateur

(087869.3/1023/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

SOFIMAT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 43.548.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 5 mai 2003

Acceptation de la démission de Monsieur Norbert Werner en tant qu'Administrateur. Décharge lui est accordée jusqu'à ce jour.

Acceptation de la nomination de S.G.A. SERVICES S.A. comme nouvel Administrateur, en remplacement de Monsieur Norbert Werner, démissionnaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2004.

Pour la société SOFIMAT S.A.
N. Schmitz
Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05652. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(087931.3/1023/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

IMPERIAL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Kehlen.
R. C. Luxembourg B 63.095.

Suivant une décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 4 octobre 2004 de la société IMPERIAL LUXEMBOURG S.A. il a été décidé:

du remplacement de Monsieur Uhres en tant que commissaire aux comptes et de le remplacer par:

Mons. Luca Di Fino, né à Gioia del Colle (Italie) le 23 juin 1969, demeurant à Luxembourg, avec date effective au 4 octobre 2004.

Le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'année 2009.

Luxembourg, le 4 octobre 2004.

Pour extrait conforme
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2004, réf. LSO-AV06477. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(087883.3/850/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

REPERES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5231 Sandweiler, 69, rue d'Itzig.
R. C. Luxembourg B 31.484.

Assemblée Générale Extraordinaire du 12 octobre 2004 à 19.00 heures

Monsieur Patrick Seiler, typographe, demeurant à L-8708 Useldange, 25, Um Reebou, Monsieur Francis Nicolay, délégué commercial, demeurant à B-6700 Udange, 71, rue de Buvange et Monsieur Jeannic Lecomte, graphiste, demeurant à B-6810 Romponcelle, 33, rue de la Maladrerie se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire à laquelle ils se considèrent dûment convoqués. Les associés constatent que tous les détenteurs des parts sociales sont présents et que la séance est ouverte à 19.00 heures. D'un commun accord ils ont pris les résolutions suivantes à l'unanimité:

Première résolution

Les associés prennent acte de la démission son poste de gérant administratif de Monsieur Jeannic Lecomte, graphiste, demeurant à B-6810 Romponcelle, 33, rue de la Maladrerie, suivant lettre recommandée du 14 septembre 2004. Désormais, la société sera valablement engagée en toutes circonstances par la signature du gérant technique conjointement avec celle du gérant administratif.

Deuxième résolution

Les associés décident de donner décharge à Monsieur Jeannic Lecomte pour son mandat de gérant administratif. L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19.30 heures.

Fait à Sandweiler, le 12 octobre 2004.

P. Seiler, F. Nicolay, J. Lecomte

Enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2004, réf. LSO-AV05406. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

Délivrée pour mention aux fins de publication au Mémorial Recueil Spécial des Sociétés et Associations C.

Mersch, le 26 octobre 2004.

U. Tholl.

(087878.3//25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

TOURIMONTA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 37, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 30.516.

Le bilan au 30 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05706, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S.G.A. SERVICES S.A.

Signature

(087870.3/1023/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

TOURIMONTA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 37, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 30.516.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 octobre 2002

Madame Rachel Backes et Monsieur Jean Bintner et la société S.G.A. SERVICES S.A. sont réélus Administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans.

Monsieur Eric Herremans est réélu Commissaire aux Comptes pour une nouvelle période de 6 ans.

Pour la société

TOURIMONTA HOLDING S.A.

S.G.A. SERVICES S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05655. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(087933.3/1023/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

BESTÄNDIGKEIT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 63.659.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 septembre 2004

Acceptation de la démission de Messieurs Norbert Schmitz, Jean Bintner et S.G.A. SERVICES S.A. en tant qu'Administrateurs et propose de leur donner décharge jusqu'à ce jour.

Acceptation de la nomination comme nouveaux Administrateurs de Monsieur Fons Mangen, Réviseur d'Entreprises, demeurant au 147, rue de Warken à L-9088 Ettelbruck, de Monsieur Jean-Hugues Antoine, Comptable, demeurant au 19B, rue du Faing à B-6810 Jamoigne et de Madame Carine Reuter, Employée privée, demeurant au 5, rue des Champs à L-3332 Fennange, à partir de ce jour. Leur mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire de 2010.

Acceptation de la démission de Monsieur Eric Herremans comme Commissaire aux Comptes. L'Assemblée lui donne décharge pour son mandat jusqu'à ce jour.

Acceptation de la nomination de Monsieur Dominique Maqua, demeurant au 2, rue Grande à B-6767 Torgny à partir de ce jour. Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire de 2010.

Le siège social est transféré au 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

BESTÄNDIGKEIT HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2004, réf. LSO-AV01980. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(087937.3/1023/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

SAVIOLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Kehlen.
R. C. Luxembourg B 24.591.

Suivant une décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 4 octobre 2004 de la société SAVIOLUX S.A. il a été décidé:

du remplacement de Madame Yvette Ferrari en tant que commissaire aux comptes et de la remplacer par:

Mons. Luca Di Fino, né à Gioia del Colle (Italie) le 23 juin 1969, demeurant à Luxembourg, avec date effective au 4 octobre 2004.

Le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'année 2009.

Luxembourg, le 4 octobre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2004, réf. LSO-AV06475. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(087885.3/850/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

LSF OZARK FINANCE COMPANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 437.250,-.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 8, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 84.273.

Il résulte d'une résolution des associés de la Société du 29 septembre 2004, que M. John Donald Dell a démissionné de ses fonctions de gérant de la Société avec effet au 24 septembre 2004.

Sont désormais gérants de la Société:

- M. Grant Dixon; et

- M. John Hennessy.

Pour publication

Pour la Société LSF OZARK FINANCE COMPANY, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2004, réf. LSO-AV07099. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(087904.3/253/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

AIR FILTERS EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 14, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 54.494.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2004, réf. LSO-AV05927, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(087934.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

ELEC CAPITAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 88.335.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration du 13 octobre 2004

En vertu de l'article 2 des statuts de la société, le Conseil d'Administration est autorisé à transférer le siège social de la société dans tout autre endroit de la ville de Luxembourg. Le Conseil d'Administration décide donc de transférer le siège social de la société du 3, Avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg au 23 Avenue Monterey, L-2086 Luxembourg.

Pour la Société

CREDIT AGRICOLE INDOSUEZ CONSEIL S.A.

Agent Domiciliataire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05635. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(087909.3/1023/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

LSF FRANCHISE DEBT INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 312.215,-.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 8, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 90.482.

Il résulte d'une résolution des associés de la Société du 29 septembre 2004, que M. John Donald Dell a démissionné de ses fonctions de gérant de la Société avec effet au 24 septembre 2004.

Sont désormais gérants de la Société:

- M. Grant Dixon; et
- M. John Hennessy.

Pour publication

Pour la Société LSF FRANCHISE DEBT INVESTMENTS, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2004, réf. LSO-AV07100. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(087907.3/253/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

LSF APARTMENT LOAN INVESTMENTS HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 125.000,-.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 8, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 95.399.

Il résulte d'une résolution des associés de la Société du 29 septembre 2004, que M. John Donald Dell a démissionné de ses fonctions de gérant de la Société avec effet au 24 septembre 2004.

Sont désormais gérants de la Société:

- M. Grant Dixon; et
- M. John Hennessy.

Pour publication

Pour la Société

ASIA CAPITAL INVESTMENTS, S.à r.l.

Un mandataire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2004, réf. LSO-AV07103. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(087911.3/253/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

ELEC SUB S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 89.979.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration du 13 octobre 2004

En vertu de l'article 2 des statuts de la société, le Conseil d'Administration est autorisé à transférer le siège social de la société dans tout autre endroit de la ville de Luxembourg. Le Conseil d'Administration décide donc de transférer le siège social de la société du 3, Avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg au 23 Avenue Monterey, L-2086 Luxembourg

Pour la société

CREDIT AGRICOLE INDOSUEZ CONSEIL S.A.

Agent Domiciliaire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05636. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(087912.3/1023/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.
